Vol 15 # 49 • Du 8 au 14 juin 2022
Haiti 20 gdes/ USA $1.50/ France 2 euros/ Canada $2.00



HAÏTI LIBERTÉ

JUSTICE • VÉRITÉ • INDÉPENDANCE
1583 Albany Ave, Brooklyn, NY 11210 Tel: 718-421-0162
Email: editor@haitiliberte.com Web: www.haitiliberte.com



DES OUVRIERS MALMENÉS À CARACOL



Voir page 3

La CEDATHA réclame justice pour les travailleurs et travailleuses de la compagnie S&H Global S.A.





DES RÉACTIONS AUX ARTICLES DU NY TIMES



Voir page 3

De gauche à droite, l'ancien Premier ministre de facto entre 2004 et 2006 Gérard Latortue et le dirigeant de la Plateforme haïtienne de plaidoyer pour un développement alternatif, (Papda), Camille Chalmers





1583 Albany Ave
Brooklyn, NY 11210
Tel: 718-421-0162
Fax: 718-421-3471

3, 2ème Impasse Lavaud
Port-au-Prince, Haiti

Email :
editor@haitiliberte.com

Website :
www.haitiliberte.com

DIRECTEUR
Berthony Dupont

RÉDACTEUR EN CHEF
Victoria T. H. Sylvain

RÉDACTION
Berthony Dupont
Wiener Kerns Fleurimond
Kim Ives
Guy Roumer

CORRESPONDANTS
EN HAITI
Daniel Tercier
Bissainthe Anneseau

COLLABORATEURS
Marie-Célie Agnant
J. Fatal Piard
Catherine Charlemagne
Pierre L. Florestal
Yves Camille
Jacques Elie Leblanc
Claudel C. Loiseau
Henriot Dorcent
Dr. Antoine Fritz Pierre
Eddy Toussaint
Edmond Bertin
Robert Garoute
Jacques Nési
Ed Rainer
Robert Lodimus
Elysée Luckner Vil

ADMINISTRATION
Marie Laurette Numa
Didier Leblanc

DISTRIBUTION: MIAMI
Pierre Baptiste
(786) 262-4457

COMPOSITION ET ARTS
GRAPHIQUES
Mevlana Media Solutions Inc.
computertrusting@gmail.com

Combattre l'opportunisme et la démagogie de la classe politique

Par Berthony Dupont

Le rêve de toute opposition à un régime politique quelconque c'est d'abord remplacer le gouvernement en exercice pour appliquer une autre politique jugée conforme aux intérêts, aspirations et revendications sociales des masses.

Les mésententes constatées entre le pouvoir en place identifié par l'Accord de Musseau et celui de Montana élargi, du PEN modifié et du GREH ne le prouvent pas. D'ailleurs, ils ne sont pas tout à fait antagoniques, ils entretiennent entre eux des liaisons quasi chimiques. Voilà pourquoi, ils veulent dialoguer pour arriver à une entente, la plus consensuelle possible. Un paravent derrière lequel, ils poursuivent leurs objectifs de toujours, à savoir faire taire la voix du peuple pour que s'élève celle des capitulards de la classe politique.

Il est indéniable que les deux protagonistes veulent une négociation pacifique et non engager dans une lutte. C'est dans ce contexte résolument amical, que le Bureau de Suivi de l'Accord de Montana (BSA) propose une délégation qui a pour mission de conduire le dialogue politique avec le pouvoir en place et ses alliés afin selon eux : « *de trouver le consensus nécessaire au rétablissement de la paix, la stabilité politique, la sécurité et l'amélioration des conditions de vie de la population*.»

Délégation composée entre autres de Dunois Eric Cantave, Antoine Rodon Bien-Aimé, Ernst Mathurin, Patrick Joseph, Hugues Célestin, Jacques Ted Saint-Dic et Magali Comeau Denis devant conduire les négociations politiques avec le secteur de Musseau sous la direction du Premier ministre de facto Ariel Henry, du Secteur Démocratique et Populaire, du MTV, du PHTK sans oublier Fusion et Unité pour ne citer que ceux-là.

La politique de consensus pour cette classe implique de temporiser, de nourrir de faux espoirs, de se livrer à des manœuvres creuses pour continuer à tromper les masses défavorisées. C'est à ce compte que les dupes de la classe politique qui lient leur sort aux puissances impérialistes veulent assurer de façon durable sa propre domination économique, politique et idéologique.

Leur démarche n'est pas innocente. Elle est frappée du sceau de la classe sociale qu'ils représentent, vu que l'approche classique de la bourgeoisie n'est pas de transformer l'Etat mais de le reformer à son profit et pour en assurer son hégémonie. Et pour cela, ils n'ont qu'un seul choix face au peuple : « *antann pou n antann nou* » « *Accepter de nous entendre* » ! Une politique mystificatrice, sacralisant en paroles et en actions la cause haïtienne tout en prenant bien soin par leur opportunisme de récupérer et d'étouffer tout mouvement populaire.

Et quelle suprême ironie, quand le BSA dans sa correspondance à Ariel, a indiqué : « *Nous sommes prêts à poursuivre le dialogue politique pour aboutir à une transition conduite par des dirigeants jouissant de la légitimité citoyenne afin de mettre fin à l'insécurité, au kidnapping, à la cherté de la vie, aux crimes et aux massacres.* » Comme une sorte de moquerie de la lutte du peuple, il a ajouté : « *Humblement, face à la douleur du pays et par respect pour la bataille du peuple haïtien, nous invitons Dr. Ariel Henry et ses alliés à former leur délégation afin d'entamer les discussions et signer un engagement pour sortir le pays de l'impasse.* »

Ces fractions des classes dirigeantes étroitement liées à l'impérialisme américain et qui en dépendent de lui contre les masses ouvrières sont à la recherche d'un compromis historique. En fait, l'essentiel est que le leadership politique se retrouve invariablement entre les mains de ces marionnettes de la classe politique, c'est-à-dire, entre les mains de la classe dominante.

Pourtant, les événements montrent chaque jour davantage que deux classes sociales aux intérêts profondément contradictoires se font face dans le pays. Si certains partis de gauche ont, dans les faits et actions, convergé avec ceux de droite pour appliquer le projet impérialiste afin de combattre les masses populaires dans leur quête de changement, il reste à savoir quelle pourrait être l'attitude du mouvement populaire dans son ensemble à l'égard des initiatives de Musseau et de Montana ?

Il en découle que des courants pseudo-gauches ont définitivement renoncé au grand objectif de la transformation sociale. Par cet acte d'abandon, ils tentent de conduire le prolétariat haïtien à abandonner aussi sa lutte révolutionnaire contre l'impérialisme. En aucune circonstance les travailleurs et ses organisations d'avant-garde ne doivent se laisser détourner, désorienter de leur mission historique de combattre la bourgeoisie et ses représentants authentiques au sein de la classe politique jusqu'à les renverser.

Le consensus que recherche ce ramassis d'hommes et de femmes sans scrupules n'est qu'une manœuvre pour désarmer à jamais les masses populaires. Il suffit de remplacer « *consensus* » par « *complot* » et « *désarmer* par « *liquider* » pour que toute la vérité soit faite et devienne claire dans l'agenda des pantins de la classe politique haïtienne.

Seules les contradictions de classe peuvent acter la rupture pour déboucher sur de nouvelles luttes et peut-être même sur des révolutions avec un grand « R ». Il revient aux organisations populaires et politiques anti-impérialistes, issues de la classe ouvrière et des misérables paysans d'aiguiser les contradictions, de révéler les compromissions et d'accomplir cette tâche difficile, mais combien indispensable afin de reconstruire une représentation politique fidèle aux intérêts des travailleurs tout en leur offrant une alternative révolutionnaire.

Seule la classe ouvrière organisée est capable de mener la lutte contre les classes dominantes, raviver l'espoir et l'enthousiasme chez les travailleurs et la jeunesse. Elle, seule, en dépit de tout, par une mobilisation constante, est capable d'instituer une vraie rupture avec les puissances impérialistes et de débarrasser le pays de l'exploitation, de l'oppression et de la misère.

Des réactions aux articles du NY Times



Le Premier ministre Gérard Latortue a été reçu à L'Elysée par le président français d'alors Jacques Chirac

Par Marie Laurette Numa

L'ancien Premier ministre de facto entre 2004 et 2006 Gérard Latortue et le dirigeant de la Plateforme haïtienne de plaidoyer pour un développement alternatif, (Papda), Camille Chalmers, sont parmi les principaux individus ou personnalités politiques qui ont réagi aux articles du New-York Times.

La différence dans leur exposé est qu'ils ont en bons caméléons changé complètement leur discours. Mais sans pour autant renier leur position antérieure, car ils n'ont pas pour autant fait aucune autocritique.

Pour l'histoire rappelons que Gérard Latortue a succédé au Premier ministre lavalas Yvon Neptune le 17 mars 2004. Dans une entrevue au journal Le Monde le 12 mai 2004, à la question du journaliste : L'ancien président réclamait à la France plus de 21 milliards de dollars au titre de la "dette de l'indépendance". Quelle est la position du gouvernement ?

Et Gérard Latortue de répondre : « *A l'époque, j'avais déclaré que cette demande n'avait aucune base légale, qu'elle relevait de ces fantasmes dont Aristide a le secret.* »

Le Nouvelliste du mardi 20 avril 2004, indiquait que l'actuel Premier ministre avait abandonné la réclamation de la dette de la restitution à la France, parce que selon lui la réclamation faite par le président Aristide en 2003 pour des raisons « *politiques* », était « *illégale et ridicule* ». Il avait déclaré au gouvernement français d'alors que l'affaire de la dette dite extorsion de l'indépendance c'était du passé.

C'est ce même Latortue, sur les ondes de Télé Métropole à l'émission Le point du vendredi 3 juin qui a complètement changé de discours : « *En aucun cas je n'ai renoncé à ce dossier lors de ma rencontre avec le président français Jacques Chirac. Les Français sont tout à fait favorables à une forme de réparation envers Haïti. Mais la confiance ne règne pas en raison de la corruption et du risque de détournement des fonds.* »

Par-dessus le marché, il a même conseillé « *Nous devrions former un comité d'experts qui formulera une demande de réparation basée sur le financement de projets utiles pour le pays. La réparation n'est pas notre argent, elle est un don du passé pour moderniser durablement notre pays dans tous les domaines* »

L'autre protagoniste Camille Chalmers, responsable de la Plateforme haïtienne de plaidoyer pour un développement alternatif, (Papda) dans une conférence de presse tenue le 2 juin 2022 dernier s'est déclaré pour sa part être en faveur de l'intensification des mouvements réclamant la restitution de ces fonds estimés aujourd'hui à plus de 28 milliards d'euros. Chalmers indique « *que le moment est favorable, car des institutions et pays dans le monde ont reconnu le mal qu'a causé l'esclavage à certains pays. Et des dispositions sont prises par bon nombre d'entre eux pour réparer le préjudice* ».

Mais a-t-il déjà oublié cette note de presse publiée le 28 Janvier 2004 pour faire écho aux impérialismes français et américains ? Lors, le Papda déclarait : Le Président Aristide doit partir dans l'immédiat parce que sous couvert d'un discours de « *réparation des abus infligés aux pays du Sud* » au temps des colonies, il applique de façon servile et intéressée les dictats du FMI, de la BM, de la BID et du Département d Etat.

Ils n'étaient pas les seuls à se rallier à la cause française, nous ne pouvons pas oublier le duvaliériste Hubert de Ronceray du Mouvement Patriotique pour la Sauvegarde Nationale (MPSN), qui en ce temps-là avait fait savoir « *qu'une telle démarche n'a aucune chance d'aboutir, parce qu'elle relèverait de la démagogie* ».

La Confédération Unité Démocratique (KID) d'Evans Paul, l'Organisation du Peuple en Lutte (OPL) de Gérard Pierre-Charles et le Congrès National des Mouvement Démocratique (KONAKOM) de Victor Benoît déclaraient également « *voir dans la démarche du chef de l'Etat une tentative visant à empocher de l'argent au nom de la population* ».

Nous ne pouvons ne pas citer l'ancien colonel des forces armées d'Haïti Himmler Rébu, qui d'un rejet de main avait qualifié l'appel à la restitution de la dette de l'indépendance lancé par le Président Aristide de simple « comédie ».

Enfin le Collectif Non de Magali Comeau-Denis n'a t-il pas joué un grand rôle dans ce projet au service des puissances tutrices quand il écrit ce qui suit : *A trois mois de la célébration du Bicentenaire de la République d'Haïti, les démarches de réparation et de restitution ne constituent aujourd'hui qu'une tentative désespérée du pouvoir pour faire diversion par rapport à ses propres responsabilités et trouver un bouc émissaire en couverture à son échec.*

D'autres ont pour leur part déclaré que le gouvernement d'Aristide n'avait pas de légitimité, et qu'il avait choisi unilatéralement de s'engager sans un appel aux autres forces politiques.

Les articles du New York Times ont tellement dérangé la classe politique que les réactionnaires ont mobilisé certains journalistes étrangers tels que **David C. Adams** St. Petersburg Times 1994-2009 ; **Jean Michel Caroit** Le Monde 1987-2019 ; **Michael Deibert** Journalist, author and Researcher at the Centro de Estudos Internacionais at the Instituto Universitário de Lisboa ; **Carmen Gentile** Journaliste ; **Gerry Hadden** National Public Radio 2000-2004 ; **John Pendygraft** Journaliste et anthropologiste, pour venir à leur secours tout en créant la confusion en revenant avec les mêmes discours gnbistes d'antan pour discréditer le gouvernement Lavalas de façon à tourner en dérision certaines révélations du NY-Times. *(Voir Alterpresse 8 juin 2022 : La représentation du deuxième mandat du président de Jean-Bertrand Aristide : Une lettre ouverte au New York Times concernant Haïti).*

Les forces anti-changement n'ont pas désarmé, elles reviennent avec les mêmes propagandistes pour préparer l'opinion nationale comme elles l'avaient fait pour le coup d'état du 29 février 2004. Voici quelques extraits de cet article :

Chavannes Jean-Baptiste, récipiendaire du prix environnemental Goldman et dirigeant de l'un des plus grands syndicats paysans d'Haïti, a failli être assassiné par une foule pro-Lavalas qui comprenait des élus de la ville centrale de Hinche en novembre 2000. [16] Le siège social du parti politique d'Evans Paul, directeur de campagne d'Aristide en 1990, qui est ensuite devenu maire de Port-au-Prince et Premier ministre, a été incendié à trois reprises par des partisans pro-gouvernementaux une fois qu'il s'est heurté à Aristide. [17] À la suite d'une attaque ratée en décembre 2001 contre le Palais national d'Haïti, des foules pro-Aristide ont terrorisé les détracteurs du gouvernement et détruit leurs maisons et le siège du parti, notamment en incendiant la bibliothèque du Centre de recherche et de formation économique et sociale pour le développement (CRESFED) , fondée par l'historienne Suzy Castor [18] et incendiant la bibliothèque privée de l'écrivain et homme politique Gérard Pierre-Charles, qui écrira plus tard qu'on a incinéré « toute une collection de classiques sur le marxisme, mes livres sur Cuba, environ 500 , qui m'avait aidé à écrire Genèse de la révolution cubaine. [19] En décembre 2003, la Fondation Connaissance et Liberté (FOKAL) d'Haïti, dirigée par Michèle Pierre-Louis, qui allait devenir Premier ministre sous le président René Préval, a fait état d'une attaque par des gangs pro-gouvernementaux contre une université (qui a entraîné la paralysie du recteur après avoir été battu à coups de barre de fer) en disant ce qui suit : Nous avons vu des groupes de miliciens pro-gouvernementaux… se regrouper devant notre immeuble, se préparant visiblement à attaquer la manifestation étudiante prévue ce jour-là. Nous avons vu leurs armes exposées, allant des armes à feu, des bâtons de bois et de fer, des pierres et d'autres objets capables de blesser et de tuer. Nous avons vu leurs chefs, hommes et femmes, également armés, équipés de talkies-walkies et de téléphones portables, s'organiser et donner des ordres aux commandos qui devaient attaquer les étudiants. Nous avons vu la police, non pas neutre comme cela a été rapporté, mais agissant en tant que complice de la milice. À plusieurs reprises, au cours de cette journée d'horreur et de honte, la police a ouvert la voie à l'attaque des chimères et a également couvert leur dos. Nous avons vu des enfants âgés de douze à quinze ans, certains en uniforme scolaire, utilisés par la milice Lavalas pour lancer des pierres et attaquer les élèves avec des armes à feu. [20]

Et que n'avaient-ils pas vu encore, à l'époque ? Ils étaient sans doute à court d'imagination. Autrement, ils auraient rapporté des « charniers » comme à Timişoara, en Roumanie, en décembre 1989, ou, plus près de nous, « le massacre de Boutcha » que la presse occidentale à l'unisson avait attribué aux soldats Russes alors qu'il n'en était rien ; c'était un montage par les fascistes néo-nazis ukrainiens.

Les réactionnaires ont réagi aux articles du NY Times dans le sens de leurs intérêts propagandistes à la solde de média mensonges et de l'impérialisme. Encore une fois, « *traquée, la bête a hurlé et vomi.* »

Des ouvriers malmenés à Caracol



dénonce les cas de violation du droit des travailleurs au sein du Parc industriel Caracol

Par Isabelle L. Papillon

La Centrale démocratique autonome des travailleurs haïtiens (CEDATHA) basée au Trou-du-Nord dans le Nord'Est regroupe plusieurs organisations œuvrant pour la défense des droits des ouvriers du secteur textile et pour l'amélioration de leurs conditions de vie. Elle comprend le Syndicat des ouvriers haïtiens « Mas Akansyèl » (SOHAMA), le Syndicat des ouvriers Everest apparel (SOHEA), le Syndicat des ouvriers de Hansae S.A (SOHSA), le Syndicat des ouvriers haïtiens S&H Global S.A (SOHASHG) et le Syndicat des ouvriers haïtiens pour la Rénovation du secteur textile (SOHARST).

La CEDATHA vient d'informer le public que des ouvriers dans le secteur de la sous-traitance de la compagnie S&H Global S.A, filiale haïtienne de Sae-A Trading Co. Ltd, l'une des plus grandes entreprises coréennes de fabrication de vêtements, ont été victimes des responsables de cette entreprise au Parc industriel Caracol.

Une correspondance plaintive a été adressée au ministre des Affaires sociales, Pierre Ricot Odney, rapportant des cas systématiques d'agressions physique et verbale à répétition dont sont victimes certains ouvriers.

Un cas bien précis a été relaté : il s'agit de l'ouvrière Eddy-Wildrey Zéphirin qui a été physiquement et verbalement agressée le 26 mai dernier par l'une des responsables de nationalité coréenne, en l'occurrence la manager de production du module 9, Park HONG.

La CEDATHA réclame justice pour les travailleurs et travailleuses soumis aux rigueurs du capitalisme sans merci.

Unité du peuple contre la violence raciste d'Abinader et de l'État dominicain !



Des Organisations sociales et politiques en Républiques dominicaines dénoncent le gouvernement dirigé par Luis Abinader

Au cours de la semaine dernière, le pays a vu avec horreur comment la haine du gouvernement PRM, dirigé par Luis Abinader, envers les Noirs haïtiens et dominicains s'est déchaînée sans aucune dissimulation, rappelant l'une des périodes les plus terribles de notre histoire, tout comme la dictature de Trujillo.

Ce n'est un secret pour personne que nous traversons un nouveau pic de la crise économique et sociale ouverte avec l'impact de la pandémie : pannes d'électricité généralisées, inflation hors de contrôle, exécutions policières et troubles populaires croissants reflétés dans les grèves du Cibao, des débrayages d'enseignants, des protestations contre les méga-mines et pour l'accès à l'eau, et le rejet du projet de code pénal par le mouvement des femmes et la communauté LGBT, entre autres expressions de mécontentement à l'égard de la politique gouvernementale. Face à cette catastrophe et son incapacité absolue à répondre aux problèmes que traverse la population, le gouvernement sort la carte du racisme anti-haïtien de sa manche, de la manière la plus irresponsable et la plus criminelle.

Les organisations soussignées exigent que le gouvernement de Luis Abinader cesse sa politique de violation des droits humains des immigrés haïtiens et dominicains de teint noir. Les opérations menées par la Direction générale des migrations, sous le slogan raciste de "nettoyage du pays", avec la participation d'autres corps policiers et militaires, violent ouvertement les lois dominicaines sur la migration, en détenant arbitrairement même des femmes enceintes et des nourrissons. Dans de nombreux cas, des Dominicains ont été détenus pour ne pas avoir sur eux leur carte d'identité et soumis au même traitement humiliant que les immigrés. Dans ce cadre, les centres de détention improvisés se sont multipliés, n'offrant pas les conditions ou garanties minimales aux personnes soumises à des détentions arbitraires et à des processus d'expulsion.

Nous condamnons en particulier les actions violentes menées cette semaine par des agents de l'immigration, de l'armée et de la police à Ciudad Juan Bosch, avec une documentation abondante sur les réseaux sociaux et des témoignages de victimes qui racontent comment ils détiennent des personnes en raison de la couleur de leur peau alors qu'elles ont leur identité, documentation actuelle, comment ils effectuent des perquisitions totalement illégales de domiciles, y compris des arrestations de mineurs. Ils détiennent également des personnes pour le simple fait de documenter ces atrocités, comme cela s'est produit ce mardi 24 avec l'activiste haïtien Roudy Joseph, malgré la présentation de sa documentation légale. Ces actions violentes ont fait des dizaines de travailleurs immigrés blessés dans tout le pays, souvent torturés, victimes de vols et d'extorsion ; et il y a au moins un jeune haïtien assassiné à Las Matas de Farfán aux mains d'agents de la DGM. L'impunité couvre la grande majorité de ces crimes.

Ces actions gouvernementales ont donné aux organisations d'extrême droite qui se disent « nationalistes » un champ libre pour appeler ouvertement à des actes de terrorisme et de vandalisme. Nous exigeons que le bureau du procureur général enquête et soumette les groupes et les individus qui se consacrent systématiquement à menacer et à harceler les défenseurs des droits humains et à appeler ouvertement à la commission de crimes de haine raciste contre la communauté immigrée haïtienne. Il est inacceptable que le 22 mai, la police nationale ait escorté un petit groupe se faisant appeler "Nous n'avons pas peur", auto-convoqué pour crier des menaces et des slogans racistes à Ciudad Juan Bosch. Nous tenons le gouvernement de Luis Abinader pour responsable de toutes les atrocités commises par ces groupes, notamment dans un appel lancé le dimanche 29 mai par l'organisation néonazie Antigua Orden Dominicana. En octobre 2020, le directeur de la DGM, Enrique García, a tenu une réunion avec des organisations néo-fascistes, dont l'ancien ordre dominicain, et le 25 mai de cette année, cette organisation a affirmé avoir rencontré à nouveau García pour demander officiellement à participer à opérations d'interdiction des migrations. Le gouvernement doit clarifier la portée de ses accords avec les organisations paramilitaires et d'extrême droite.

En tant que pays qui compte plus de deux millions de personnes vivant à l'étranger, nous connaissons de première main la discrimination fondée sur la nationalité et la race envers les immigrants. Et en tant que peuple majoritairement afro-descendant, nous sommes plus nombreux à parier sur une République Dominicaine où nous pourrons vivre sans discrimination ni haine à cause de nos traits ou de la couleur de notre peau. Les crimes actuels du gouvernement contre la communauté immigrée ne pourront pas couvrir, comme le veut Abinader, les autres graves problèmes économiques et sociaux dont nous souffrons. S'ils ne rectifient pas leurs actions, nous vaincrons leur politique discriminatoire dans les rues.



Le président de la République dominicaine Luis Abinader

Organisations signataires

Haitianos RD
Movimiento Socialista de Trabajadoras y Trabajadores (MST)
Educación Espejo
Movimiento Reconoci.do
We Are All Dominican
Mujeres Socio Políticas Mamá Tingó
Resistencia Cultural
Mesa Nacional para las Migraciones y Refugiados en RD
Militancia Revolucionaria Socialista (MRS)
Junta de Prietas
Grupo Latinoamericano de Estudio, Formación y Acción Feminista (GLEFAS)
Red Joc
Grupo de Jóvenes de los Jovillos
Movimiento de Mujeres Domínico Haitianas (MUDHA)
Comité por la Unidad y los Derechos de la Mujer (CUDEM)
Movimiento Caamañista
Así Soy
Fundación Comunitaria por el Desarrollo de Monte Largo (FUCDEMOL)
Red de Defensoras Populares
Aquelarre RD
Tertulia Feminista Magaly Pineda
Unión Democrática de Mujeres
Frente de Lucha, Unidad y Progreso (FLUP)
Asociación de Profesionales Integrados por el Desarrollo de Haití
Foro Feminista Magaly Pineda
RD es de Todes
Conexión Cultural por el Bienestar y la Autonomía La Ceiba
MOSCTHA
Observatorio de Derechos Humanos para Grupos Vulnerabilizados

Mouvement socialiste des travailleurs de la République dominicaine 27 mai 2022

La rançon : Envahissez Haïti, exhorte Wall Street. Les États-Unis s'exécutent



Des soldats américains à Port-au-Prince en 1920.Credit...Times Wide World Photos

Par Selam Gebrekidan, Matt Apuzzo, Catherine Porter et Constant Méheut

Au début du 20e siècle, les États-Unis occupent Haïti. Derrière cette invasion, des banquiers américains avides de mettre la main sur les finances du pays.

17 décembre 1914. Huit Marines américains franchissent le seuil de la Banque Nationale d'Haïti en début d'après-midi et en ressortent les bras chargés de caisses en bois remplies d'or. Valeur de la cargaison : 500 000 dollars.

Le butin est transporté par chariot jusqu'à la côte sous la garde attentive de soldats américains en civil postés tout au long du trajet. Une fois le rivage atteint, les soldats embarquent la cargaison et rejoignent à vive allure une canonnière stationnée au large.



Des Marines américains embarquent pour Haïti en 1915.Credit... Getty Images

Quelques jours plus tard, l'or repose dans la chambre forte d'une banque de Wall Street.

Ces faits se sont déroulés en 1914 et sont les prémices d'une invasion d'Haïti à grande échelle. Les forces américaines s'empareront du pays l'été suivant et le dirigeront d'une main de fer sur une durée de 19 ans. Ce sera l'une des plus longues occupations militaires de l'histoire des États-Unis. Après le départ des troupes en 1934, des financiers américains continueront de tenir les cordons de la bourse du pays pendant encore 13 ans.

Les États-Unis présentent l'invasion comme une nécessité. Haïti est si pauvre et instable, expliquent-ils, que s'ils n'en prennent pas le contrôle, une autre puissance le fera à leur place — s'invitant ainsi dans le pré carré américain. Le secrétaire d'État Robert Lansing, l'équivalent d'un ministre des affaires étrangères, dépeint l'occupation comme une mission civilisatrice qui mettra fin à "l'anarchie, à la sauvagerie et à l'oppression". Dans ses écrits, il affirme que "la race africaine est dénuée de toute capacité d'organisation politique".

Mais à la lecture des décennies d'archives, de correspondances diplomatiques et de rapports financiers qu'a consultés The New York Times, on comprend que, sous le vernis officiel, un autre acteur était à la manœuvre et poussait les États-Unis à prendre le contrôle d'Haïti et de ses richesses : Wall Street. Et, plus particulièrement, la banque qui deviendra Citigroup.

Sous la pression accrue de la National City Bank of New York, l'ancêtre de Citigroup, les Américains évincent les Français et s'établissent comme puissance dominante en Haïti sur les quelques décennies suivantes. Ils dissoudront son parlement manu militari, massacreront des milliers de Haïtiens, contrôleront les finances du pays pendant plus de 30 ans, et ponctionneront une grande part de ses revenus pour les reverser à des banquiers de New York. À leur départ, le pays est si pauvre que les fermiers ayant travaillé à les enrichir vivent pour la plupart dans un état de dénûment "proche de la famine", d'après des fonctionnaires des Nations Unies venus sur place en 1949.

"J'ai contribué à faire d'Haïti et de Cuba des coins où les gars de la National City Bank pouvaient se faire de jolis revenus", écrira en 1935 le général Smedley Butler, qui avait commandé les forces américaines sur Haïti, ajoutant avoir été un "racketteur au service du capitalisme".

Cela fait plus d'un siècle qu'Haïti traîne une image de désastre, de cas désespéré, de pays si pauvre, si endetté, si dépourvu de ressources et si anarchique qu'on doit en permanence venir à sa rescousse. Un président qu'on assassine dans sa chambre, les enlèvements en pleine capitale, les vagues de migrants haïtiens vers les États-Unis — tout est révélateur d'un pays pris dans une spirale de misère sans fin. Un pays que les grandes puissances du monde, que ce soit par l'envoi de troupes ou d'aide humanitaire, ne parviennent pas à réparer.

L'infortune persistante d'Haïti est cependant en grande partie le fait d'interventions extérieures, souvent effectuées sous couvert de main tendue. C'est ce que révèlent les documents et les archives financières que le New York Times a consultés en Haïti, aux États-Unis et en France.

Quand les forces américaines débarquent à l'été 1915, cela fait déjà plus d'un demi-siècle qu'Haïti reverse à la France une grosse partie de ses faibles revenus. Les Haïtiens ont beau avoir chassé les Français esclavagistes, battu les troupes de Napoléon pour enfin proclamer leur indépendance en 1804, la France est revenue à la charge. À bord de vaisseaux armés et en menaçant le pays d'une nouvelle guerre, elle a exigé d'Haïti le paiement de compensations d'un montant astronomique.

Haïti est le premier — et le seul — pays où les descendants des personnes asservies ont dû payer les familles de leurs anciens maîtres au fil de plusieurs générations. La charge a entravé la capacité de la nation, pratiquement dès sa naissance, à se construire.

Puis sont arrivés les banquiers français qui font contracter des emprunts à un pays déjà exsangue d'avoir payé la France. Ils prélèvent des commissions, des intérêts et des frais d'un tel montant que, certaines années, les bénéfices des actionnaires français dépassent l'ensemble du budget que l'État haïtien alloue aux travaux publics.

Viendront ensuite les Américains qui qualifieront volontiers leur intervention de défense de la "souveraineté" haïtienne. Et comme pour la kyrielle de banquiers parisiens qui ont précédé, Haïti s'avèrera très profitable pour Wall Street. En 1932, dans son rapport à la commission des finances du Sénat américain, la National City Bank affirme que c'est sur la dette d'Haïti qu'elle contrôlait qu'elle a fait l'une de ses plus grandes marges des années 1920.

On trouve peu de traces aujourd'hui de ce passé chez Citigroup. Haïti est à peine mentionné dans son histoire officielle. La banque a refusé d'accorder au New York Times l'accès à ses archives et a fait savoir qu'elle ne retrouvait pas d'informations sur certains de ses plus importants prêts à Haïti.

Pourtant, d'après la vingtaine de rapports annuels de fonctionnaires américains que The New York Times a pu lire, il apparaît clairement que, sur une période de dix ans, un quart des revenus publics d'Haïti a été dévolu au paiement de dettes contrôlées par la National City Bank et sa filiale haïtienne. À l'époque, c'est cinq fois le budget des écoles publiques du pays.

Et certaines années, les fonctionnaires américains aux manettes des finances du pays ont davantage dépensé d'argent public pour leurs propres rémunérations et frais que pour la santé publique du pays, qui comptait deux millions d'habitants.

« *Nous sommes sous la domination totale des Etats-Unis* », s'insurge en 1932 l'avocat haïtien Georges Léger auprès de sénateurs américains. Il leur expose la rancœur qu'inspire aux Haïtiens le contrôle financier et politique de leur pays « *pour la seule satisfaction de banquiers new-yorkais* ».

Au départ, les gouvernants américains ne veulent rien savoir d'Haïti et refusent catégoriquement de reconnaître son indépendance. En dépit

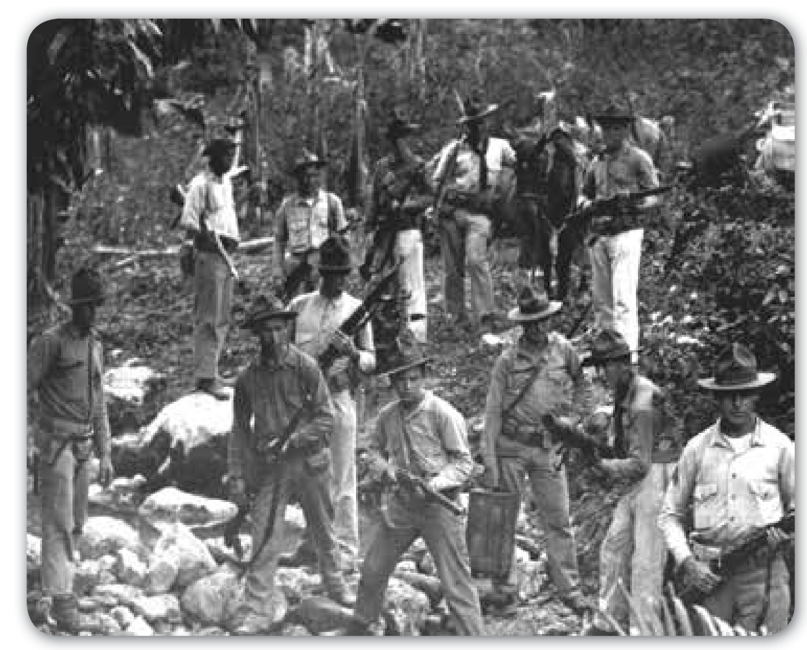


L'ancêtre de Citigroup, maison mère de Citibank, a fait pression pour que les Etats-Unis prennent le contrôle d'Haïti.Credit...Hiroko Masuike/The New York Times

du fait que des Haïtiens s'étaient battus aux côtés des Américains pendant la guerre d'indépendance, les États-Unis mettront près de 60 ans à reconnaître Haïti, redoutant que son exemple n'incite les populations asservies du Sud américain à se soulever contre leurs propres maîtres.

Mais au début du 20ème siècle, à mesure que s'étend leur empreinte géographique sur l'hémisphère, les Américains perçoivent qu'il y a un haïtiennes a provoqué l'une des plus inextricables crises contemporaines de la région, à savoir l'émigration continue des Haïtiens.

Quand des experts des Nations Unies se rendent sur l'île à la fin des années 1940, peu après la fin du contrôle financier américain, ils trouvent une nation appauvrie dont le retard est "encore plus marqué que celui des autres pays et territoires de la région." La plupart des villes n'ont ni rues pavées,



Des Marines américains avec des guides locaux en Haïti en 1919.Credit... Getty Images

impératif — et une chance à saisir. Non seulement ils veulent freiner l'influence européenne dans la région, en particulier celle de l'Allemagne, mais ils prennent aussi conscience de ce que la France sait depuis longtemps : il y a beaucoup d'argent à se faire.

Les historiens débattent encore de l'héritage de l'invasion américaine et comment celle-ci a façonné Haïti jusqu'à nos jours. Pour les uns, elle a permis d'imposer de l'ordre dans un pays alors en proie à la violence et aux coups d'État. D'autres soulignent que les Américains ont réprimé toute contestation, tiré sur des manifestants civils, commis nombre d'exécutions extrajudiciaires et imposé de longues périodes de loi martiale.

Certains historiens citent des bénéfices tangibles : la construction d'hôpitaux, 1200 kilomètres de routes nouvelles, l'efficacité accrue de la fonction publique. Mais ils pointent aussi que les Américains ont usé du travail forcé : les soldats attachaient les Haïtiens avec des cordes, les faisaient travailler sans rémunération et tiraient sur ceux qui tentaient de prendre la fuite.

D'autres encore estiment que l'expropriation américaine des terres

ni éclairage public, ni égouts. À peine un enfant sur six est scolarisé.

Les financiers américains avaient été si obnubilés par le remboursement des prêts d'Haïti — y compris ceux que les États-Unis avaient imposés en dépit d'objections véhémentes — qu'une commission d'enquête sur l'occupation nommée par le président américain Herbert Hoover mettra en doute "la sagesse de cette ligne de conduite".

"Il aurait sans doute

suite à la page(15)



C'est sur l'USS Machias que 500 000 dollars en or de la Banque Nationale d'Haïti sont expédiés à New York

Ogisten Senklou ak Pwospè Lwidò : 2 Ati pou Ayiti



Pwospè Lwidò ak Ogisten Senklou

J. Fatal Piard

Konfederasyon Nasyonal Vodou Ayisyen ki gen ti non jwèt li **KNVA** fèk mete yon nòt tèt chaje deyò nan dat ki te premye jen an. Nouvèl sipriz li te bay la fè konnen yo fèk bay Ati Nasyonal Kalanri Dèmòn yon bèl panzou toudenkou. E si Ati a sou men l, l ap konprann se nan yon kou pa konprann li pran. Wi nou ka di yon panzou pa konprann paske pòs Ati Nasyonal la te gen yon manda ki ba l pouvwa pou l pase 7 lane byen plen ap galope jan l pi pito nan Lakou Voudou a ak brid li lage sou kou l.

E, se nan mwa dawout 2019 Ati Kalanri te resevwa Osman an nan Mize Kann nan Taba. Yon manda 7 lane ki koumanse nan mwa dawout 2019, sa ta vle di anyen pa ta sipoze fè l rive nan bout li anvan mwa dawout 2027. Oo, devan pa pòt tounen dèyè kay pay ala kanpay!!! Enben nouvèl toudenkou sa a ta fè konnen se Wa Vodou an, **Ougan Ogisten Senklou** yon branch nan **Mapou KNVA** fèk deside lonmen kòm **Ati Nasyonal** tou nèf.

Desizyon tou nèf sa a ta pran apre Konsèy Gwètò 2 te fin reyini nan Lakaye jou ki te 21 me an kote yo te deside rale de pye Ati Kalanri Dèmòn vide l atè kote ren l manke kase sèk. Lè nou sonje zo granmoun pa pran, nou wè ki Ati revoke a t ap pran ! Tout sa k pa bon pou Ati Kalanri bon pou **Wa Vodou an ki** limenm te gen tan abitye mayimoulen kò l sou dodin nan kòm A**ti pwovizwa** lè **Ati Bovwa** te travèse an septanm 2015. Men pou wounou wounou m te tande ta sanble se pa tout sektè nan **Vodou** a ki te rekonèt Wayòm Wa Senklou an.

Lè w resi goute dodin Ati a sanble ou pa mande rete. Se nan konsa nan plede pase paj nan bouji toulimen se non ak tout pòtre Wa Senklou ki parèt pou ranplase Ati Nasyonal Kalanri Dèmòn nan Asiyati a. Grad sa a Wa a fèk (re) pran mete l ankò kòm sèl pi gwo chèf k ap dirije Vodou a an mèteseyè kòm sèl kòk chante nan lakou a, sèl grenn towo gwonde nan savann nan. Malgre tout sa m sot di n yo, pa konprann zen an ko fini pou sa. Zen pirèd ! Zen sou zen. Zen an pi pwès toujou. Nou bezwen zen. Enben men zen !

Zizanni pi rèd

Gen yon pwovèb ki di rad sal nan ma labou zizanni se ant kòd fanmi sa lave anvan l ta pran wout pouriti. Men lè n kite rad la sal twòp lòdè pouriti a pran lari pou li. Nan sitiyasyon sa a, menm pi gwo lènmi ka bijo vin ride w kwape move lòdè a paske l deranje 2 twou nen l tou. Lè sa a, ou pap menm gen posibilite pou w derefize. Move lòdè zizanni ki deklare ant Ati Demòn ak Konsèy Gwètò 2 pat ko menm vin kaselezo.

Epi yon branch nan Mapou KNVA a konprann yo ka tou pwofite pou yo pran woulib pou mete grad sou pouvwa Wa pou mete l Ati Nasyonal. Se piyay 13 jen. Fò n sonje yon lòt branch nan pye mapou KNVA a ki se Konsèy Gwètò 2 ki te pran desizyon met ansanm pou rale pye Ati Kalanri Dèmòn lage l atè sou chwal Asiyati a. Men yo te gen Ati pa yo anba pat yo. E se pat Wa a l te ye. Se te pito yon lòt Gwètò 2 ki se bon jan matchòpwèl yo.

Wa Senklou pa ko m monte Chwal la kòm Ati nan tèt Vodou a e 1 gen tan konteste. Anvan bajou kase kòd pou kòmè pipirit koule kafe ti moulen nan grèg de gouden, gen yon lòt branch ki tonbe voye pye. Sa w tande a, gen yon lòt son Ason ki koumanse voye move son depaman anba menm peristil KNVA a. Zen pi rèd !!! Zen sou zen ! Men sa lòt son Ason sa a ki kònen an di.

Pwospè Lwidò Ati Nasyonal

Pou lòt branch KNVA a ki rele Gwètò 2 a se Pwospè Lwidò ki Ati pa yo pou yon ti bout tan. Ati tou nèf sa a se yon Gwètò 2 l ye tou. E, se yon ekip lòt sèvitè nan Gran Sèvitorya a ki kanpe dèyè l an Channgo wololoy mete sou chwal Ati a. Sèl diferans, yo mete Lwidò kòm Ati Nasyonal pou yon ti bout tan. Sa ta vle di li poze potaryè l sou chèz Ati a pe ret tann annatandan yo òganize yon gwo konkou gagè zeleksyon pou yo ka chwazi yon Ati Nasyonal pou 7 lane a.

Detan sa a menm okenn nan makòn Gwètò 2 yo pa ko janm bay esplikasyon sou ki teknik ak ladrès KNVA itilize pou l bay Ati Kalnri Dèmòn panzou san zatann sa a. Yo di dèyè mòn toujou gen piplis mòn. Ta sanble se pa tout tan se ta vre. Panzou sa a montre aklè dèyè mòn Kalanri pat gen anyen serye pase sa. Selon manman lwa ki ekri nan fonten batistè KNVA a manda Ati Kalanri Dèmòn ta dwe bout apre 7 lane pe koumande brid chwal Vodou a.

Anntandan, kat pelouz mwen byen rèd. M gen tan enstale sou ti chèz ba m, krich te vèvenn mwen atè denam nan. M pe tann kiyès ki pral pran premye pataswèl la. Men m enstale m an gran jan depi jou m tande KNVA louvri chanpyona Asiyati a pou chwazi Ati a. M gen ta chita si ti chèz ba m pou m asiste kiyès nan 3 towo gwonde ant Ati Kalanri Dèmòn ki pa ko ka dijere panzou sa a, Wa Ogisten Senklou yon branch chwazi kòm « Ati Nasyonal» ak Pwospè Lwidò Gwètò 2 ki vin monte sou Chwal Ati a tou.

Chirepit nan KNVA

Ati Nasyonal pou yon ti bout tan an Konsèy Gwètò 2 yo vin mete a, mete piplis gazolin sou dife zizani an. Chirepit sa a ki resi pete nan mitan Konfederasyon National Vodouyizan Ayisyen an (KNVA), te la pou l pete depi lè Manbo Evoni Jòj Ogis pat ko menm konnen si l t ap travèse. Pou n pa di se mwen k te di. Men, Apre Manbo Evoni fin travèse bagay yo vin mangonmen kote pikan kwenna divizyon tranpe nan pikliz zizanni pike apse a tik. Epi enpe nan sa k te anndan l yo koumanse blayi vide kò yo atè plat.

Jounen jodi a èske tout kondisyon sa a yo respekte toutbonvre pou yon Ougan ou yon Manbo monte nan tèt Vodou a kòm Ati Nasyonal. Anplis se konsa yon Vodouyizan leve yon bon maten, epi ou tande entèl ati. Bagay sa a yo konn lage anpil zizani nan mitan Vodou a fòk ou ta di se pastè potestan rayisab ki simen pwav ak piman chen anba tout peristil yo. Gen yon lòt branch nan pye mapou KNVA a ki voye yon gwo kwi dlo sal sou kadav Manbo Evoni. E gen anpil lòt pitit Ginen ki panse se manke charite pou w lapide yon kadav kote zo l gen tan pa bon pou fè bouton. Chiya !

Kouman sa konn fèt

Pou yon Ougan oubyen yon Manbo monte pou vin pran grad Ati se nan eleksyon pou l ale apre l fin pran grad jis pou l rive nan Konsèy Gwètò 2. Sa ta vle di se eleksyon kote anpil towo gwonde fanm kou gason gen dwa al toke kòn yo pou soti ak lamayòl sa a ki rele Ati Nasyonal la. Ki di towo ki kapab toke kòn vle di tou, tout move kou posib. Se sa reglemen KNVA a yo di karebare. Anplis, fòk ou se yon Manbo ou byen yon Ougan (Asongwe si w nan Lwès la ou Deka si w nan Latibonit).

Fòk ou gen pou pi piti 50 lane byen plen sou zo bwa tèt ou. Epi fòk ou se pa yon kout zèklè ki ta kale w. Sa vle di, ou dwe chaje ak eksperyans nan Vodou a. Anplis koze Ati Nasyonal sa a se pa yon jwèt timoun nonplis. Fòk ou byen blende pou w rive nan grad sila a. Antouka Vodou a se sa sèlman blan kretyen loksidan rasis pako fin pran nan men nou. Si nou kite zizanni ak kouto divizyon fin depatcha l krèy pastè k ap goumen sou laplas piblik pou fanm nan Òlanndo ap byen kontan.

Lis siklòn 2022 yo

Jou ki te mèkredi premye jen 2022 a, se kòmansman sezon siklòn nan basen Karayib la. Se konsa gen yon bann ekip tankou Pwoteksyon Sivil, SIM TAB, Ekip Vwati, Sèvis Afè Sosyal la, mobilize an ka ta gen yon katastròf. Anpil kote nan peyi a konn chaje ak tout kalte pwoblèm depi w tande siklòn sa a yo fin pase sou yo. E, pou ane sa a sèvis yo gentan anonse se 19 Siklòn ki gen pou pote boure vin sapata ti sa k rete nan peyi a. Men si siklòn sa yo se pou kèk mwa, gen lòt ki pi grav pi mechan toujou ki la pou tout ane a.

Konsa men non tout 19 siklòn sa a yo ki gen tan ap pare kò yo pou vin depatcha Ayiti yo. Alèks, Boni, Kolen, Danyèl, Il, Fyona, Gaston, Èmin, lyàn, Jilya, Kal, Lisa, Maten, Nikòl, Owenn, Pola, Richa, Chari, Tobyas, Vijini, Waltè. Pami 19 siklòn sa a yo yo gen 9 konsa ki ka transfòme an bonjan siklòn ki ka pote boure sou Ayiti ak anpil van ki ka rive jiska 119 kilomèt nan inèd tan. 4 nan tout sa n sot di yo ki ka vyolan e san pitye ni pou moun ni pou kay ni pou bèt ak tout pyebwa yo.

Genyen ki ka depase 178 kilomèt nan inèd tan. Kòm nou tout konn sa deja gen anpil kote nan peyi a ki frajil anpil akòz pozisyon kote yo plase a. Se pou rezon sa yo, si Leta te respekte popilasyon an, li ta sipoze gentan pran anpil dispozisyon pou anpeche twòp moun pran move kou. Anplis lis siklòn nou sot di la a yo gen tout sa oligachi a met ansanm ak lòt kategori pwazon vyolan ki nan peyi a pou pa epaye pèsonn nan klas pòv la.

Siklòn lavichè, siklòn lek`ol chè, siklòn ensekirite, Maladi, Kidnaping, San konsyans, Ipokrizi, GNB, Kolektif Non, Dechèpiyè 4.2 Milya Petwo yo, Dechèpiyè 11 Milya CIRH la. Kalib siklòn sa a yo se vaksen konsyans sèlman ki ka kwape yo pou yo pa fin disparèt ak popilasyon an.

Men mouvman mobilizasyon sanpransouf se sèl barikad popilasyon an ka met kanpe pou n pa kite siklòn mafya siwolibanè ak esklav mantal pa bò isit pa fin disparèt nou nèt. Menm jan kolonn kolon kretyen yo te disparèt popilasyon Tayino yo kou yon kout zèklè laoli latousen. Pa okipe pesonn ki pe salanbe mouvman barikad la. Se tyoul klas dominant yo sèlman ki se lènmi barikad. Paske barikad se lènmi enterè patwon esklav mantal sa a yo. Alòs viv barikad, aba mouvman san konsyans.

Mwen Endiye

Wi Mwen endiye
Kont lamizè
Depi m tikat kat
Kote titrip pa sispann vale gwotrip.

Mwen Endiye pou
Kwa madoulè
Souflèt marasa
Tout Mas Pèp
Sila yo yo rele
Gwo zòtèy yo
Ouvriye, Ouvriyèz
Pwoletè
K ap goumen kont
Sosyete miwo miba ap
enflije,
flajele
timounize
Yon mannyè pou
Efase yo nan lis LIMANITE.

Wi Mwen Endiye
Kont laperèz
Ki kanpe ankwa
Sou 4 chemen lavi
Yon Pèp Ki pa konn
Ki wout pou l fè.

Lè l mete Tèt nan Sid
Li rankontre ak jeneral Izo, Tilapli
Ki di l Rete la
Depi 9 mwa
Matisan se youn nan pi gwo Simityè
Ayiti genyen

Nan Zòn Nò a
400 Mawozo ak lòt machann Lanmò
drese barikad lanmò yo
Tankou Timoun k ap tann
Pèlen pou Tizwazo
Depi w tonbe ladan l
Ou bat lakanpay
Sa vle di, lavi w fini.

Mwen fout pi Endiye
Lè mwen wè
Se nan peyi m sèlman
Reprezantan Kominote Entènasyonal
la
Fè yon sèl
Nan yon regwoupman
Batize
Core Group
Men se yon Òganizasyon
Mafya, Malfektè, bèk fè
Pou mete Pye yo
Pifò toujou sou kou n
Kote tout bon
Yo Wete souf nou
Nou pa fouti respire
Ayiti pa fout
Kapab respire
Core groupe Ale w ......

Patwon yo menm ak boujwazi santidou a
tounen Aspiratè pou rale San nou
Nan monte piwo degre pri tout pwodui
Nan pran Kouraj Nou pou 5kòb kwiv
Yo sèl mèt teren an
Yo fikse pri yo
Jan yo vle, lè yo vle.
Dayè yo tou mete
Komisyon pou restavèk yo
Nan pouvwa ladan l.

Otorite Leta ak tout Enstriman kraze zo yo
Sèl misyon yo
Kenbe Pèp la
Nan angrenay la
Aplike lòd chèf yo
Mete pikan kwenna
Chak Jou sou
Chemen liberasyon an
Ak zouti
Kraponay, pwopagann, represyon epi lanmò.

Mwen fout pi Endiye
Lè w tande epi wè
Maksis
Vin
Makout

Pwogresis
Vin
Egoyis.

Òganizasyon Dwa moun
Vin
Sèvis siveye rapòte.

Tout Moun se moun
Vin
Zafè kabrit pa zafè mouton.

Endiyasyon an melanje ak yon Kè plen
Lè w ap viv Kouman
Awogans kidnapè, Vòlè, vyolè ak Asasen tout kalte sèl kòk chante ap taye banda epi sosyete a ap gade yo San li pa pran Sanksyon sosyal ak lajistis kont yo.

Tout sa k Endiye tankou m, An nou Aji pou Endiyasyon an pa fè nou disparèt.

Marcel Poinsard MONDÉSIR
13 Mas 2022

Argentine : Manifestation de solidarité avec la docteure haïtienne Daphnée Joseph !





Justice et Réparations pour Daphnée

Manifestation devant l'INADI en répudiation des attaques racistes contre le médecin haïtien Daphnée Joseph !

Le vendredi 3 juin 2022, peu avant le rassemblement « Pas un de moins », des militants de l'organisation sociale et politique OLP-*Resistir y Luchar* (Résister et Lutter) se sont rassemblés devant le siège de l'*Instituto Nacional contra la Discriminación, la Xenofobia y el Racismo* (INADI), pour répudier les attaques racistes subies par la docteure haïtienne (spécialisée en gérontologie) Daphnée Joseph dans deux cliniques privées de la ville d'Escobar (*Hospital de Agudos Erill* et *Clinica Privada Fatima*) où elle travaillait, et critiquer également l'attitude dilatoire de l'INAD qui tergiverse sur la plainte déposée en janvier dernier.

Alors que dans la rue, les manifestants criaient des slogans contre le racisme et en solidarité avec Daphnée Joseph, elle et une autre camarade haïtienne (Anna), ainsi qu'un militant de l'OLP-RL, ont été reçus à l'INADI par le responsable de « l'Attention aux victimes », Claudio Damián Presman, et par Emiliano Montini, directeur des affaires juridiques de l'entité qui traite théoriquement des plaintes souffrant de discrimination et d'actes de racisme.

Des militants de l'organisation sociale et politique OLP-Resistir y Luchar se sont rassemblés devant le siège de l'Instituto Nacional contra la Discriminación, la Xenofobia y el Racismo (INADI)





Solidarité avec Daphnée Joseph

La conversation qui a eu lieu entre ces fonctionnaires et la docteure victime du racisme et ses collègues montre bien à quel point certaines institutions fonctionnent mal. Après que Daphné ait expliqué en détail tout ce qui s'était passé (mauvais traitements répétés à son encontre par certains médecins et même par une femme de ménage dans les cliniques susmentionnées), Presman a expliqué que l'INADI, face à des cas comme celui signalé, doit parler à l'autre partie tendant à rechercher la vérité sur ce qui s'est passé et essayant de parvenir à une réconciliation. Alli a noté que depuis l'INADI elles communiquaient par téléphone avec les médecins (les mêmes qui insultaient Daphnée avec des mots racistes : « merde noire », « *on ne veut pas de toi ici », « retourne dans ton pays »,)* « *elles se sont excusées*" car selon elles "*elles étaient stressées*". Cela a provoqué une grande indignation chez les camarades, car l'INADI a d'abord écouté les agresseurs et non la victime.

Pour aggraver les choses, sont venues ensuite d'autres explications de Presman selon lesquelles ces procédures de l'INADI sont longues car il est nécessaire de vérifier de manière fiable s'il y a eu ou non un acte de discrimination, et que ce n'est qu'en septembre, au plus tôt, qu'elles y verraient résolution. Là, les camarades ont de nouveau répondu avec la colère logique de quelqu'un qui se sent impuissant face à un énième échantillon de ce qu'est la bureaucratie institutionnelle, et ont demandé : *« que doit-il se passer pour qu'ils se rendent compte qu'un acte raciste a été commis, que Ça doit arriver, qu'ils nous tuent… comme ça arrive souvent ?»*.

À un moment de la réunion tendue, où les plaignants ont compris qu'une fois de plus rien n'allait se faire, le directeur des affaires juridiques est intervenu, leur suggérant d'essayer de raccourcir les délais et a proposé d'envoyer une note aux responsables des deux hôpitaux privés à ce que les agressions racistes cessent (puisque les mêmes, malgré le fait que Daphnée ait dû quitter son travail, tourmentée psychologiquement, se sont répétées lorsqu'elle est allée chercher un rapport dont elle avait besoin). Montini a fait remarquer que dans peu de temps., d'autres témoins seront entendus pour expliquer ce qui s'est passé.

Ce qui est clair, c'est que l'INADI est une entité qui, sachant que les cas de racisme et de xénophobie se multiplient dans ce pays, prend son temps, dialogue avec les auteurs et écoute peu les victimes. Ou quand il le fait, il propose des conciliations impossibles. Comme le disait justement le docteur Daphnée, « *cela revient à demander aux Mères de la Place de Mai de se réconcilier avec ceux qui ont torturé ou assassiné leurs enfants* ». Compte tenu de cela,





Justice et Réparations pour Daphnée

Presman a souligné que les deux faits ne pouvaient être comparés, ce à quoi les compagnons ont répondu: « *Le racisme est du racisme et il tue, physiquement et de mille façons.* »

C'est précisément ce qui ne semble pas être compris. Ni plus ni moins. L'intervenante de l'INADI (Victoria Donda) peut faire des déclarations pompeuses (comme celles récemment rapportées par le journal Tiempo Argentino) que le souci du racisme est une priorité dans sa gestion, mais la réalité de la vie quotidienne montre que ce qui est vraiment manque de sensibilité pour affronter la lutte contre l'un des fléaux dont souffrent nos peuples. On sait que les ministères et institutions similaires sont des machines sans cœur, le commandant Hugo Chávez l'a déjà dénoncé à l'époque, lorsqu'il a décidé de les mettre de côté et d'armer les Missions pour que la bureaucratie soit vaincue. Ici, ce n'est pas exactement un processus révolutionnaire qui se vit, mais un gouvernement qui se réconcilie avec le FMI, avec l'extractivisme et avec toute structure coloniale mise à portée, quoi qu'il arrive. Le racisme, la discrimination et la xénophobie abondent et ne sont pas contenus. Le cas de Daphnée pourrait en être un de plus, mais pour qu'il ne passe pas inaperçu, ceux qui ont manifesté ce vendredi devant l'INADI ont dû le crier mille fois : « *A bas le racisme* ».

A la sortie de la rencontre, les deux compañeras haïtiennes se sont exprimées en termes clairs et énergiques, soulignant que comme toujours le vrai soutien vient d'en bas, des femmes et des hommes des quartiers, qui, sans être d'ascendance africaine, subissent aussi des actes de xénophobie, et il ne se passe pas deux jours sans qu'elles n'entendent quelqu'un ou quelque fou dire « les *noirs de merde* ».

Résumé latino-américain
3 juin 2022

Vraie fausse reprise de dialogue entre Accord de Montana et Ariel Henry !



Magali Comeau Denis et Ariel Henry

Par Catherine Charlemagne

Au moment où personne ne s'y attendait, une rencontre « surprise » a eu lieu le mercredi 11 mai 2022 entre deux membres influents de la Transition s'agissant du Premier ministre a.i, Ariel Henry, et Magali Comeau Denis de l'Accord de Montana. La République tout entière croyait qu'enfin les dirigeants politiques de ce pays devenaient raisonnables. Devant la gravité de la situation sociopolitique depuis l'assassinat du Président Jovenel Moïse, il était temps que les différents protagonistes de la Transition reprennent langue, histoire de statuer sur le devenir du pays qui, comme l'a qualifié l'ex-Président dominicain, Leonel Fernandez : « *Haïti n'est plus un Etat failli, mais un pays en dislocation compte tenu qu'il n'existe aucune autorité ni dirigeant.* » Trois mois déjà depuis que le contact était interrompu entre la Primature et Montana. Trois mois déjà qu'ils ne s'étaient plus rencontrés après la brouille et le malentendu qui s'étaient transformés en psychodrame.

Le Premier ministre Ariel Henry, chef de l'Accord du 11 septembre, s'était retranché dans un mutisme donnant diverses interprétations vu que le pays continue de sombrer de plus en plus dans une sorte d'anarchie sociale où seuls les gangs font la loi. Malgré l'effort apparent du Directeur général a. i de la police nationale, Frantz Elbé, pour contrecarrer les bandes armées qui font du kidnapping un acte ordinaire dans la région métropolitaine de Port-au-Prince, la situation demeure plus qu'inquiétante. Mêmes les hôpitaux sont obligés, en guise de protestation et contestation, de fermer leurs portes face à la recrudescence des cas d'enlèvement de médecins. Or, devant ces actes d'extrême gravité, le chef de la Transition garde un silence donnant à penser qu'il a jeté l'éponge. L'annonce donc d'une reprise de dialogue avec ses adversaires avait suscité l'espoir et prenait tout son sens, ce qui est logique. Quant aux signataires de l'Accord du 30 août, eux aussi, pensait-on, avaient vu la nécessité de se rapprocher de celui qui détient, qu'on le veuille ou non, la totalité des pouvoirs de décisions politiques et institutionnelles en Haïti depuis pratiquement une année.

Depuis leur spectaculaire montée des marches sous les projecteurs avec « l'élection » de deux personnalités devant diriger la Transition de rupture : Fritz Alphonse Jean (Président) et Stevens Benoit (Premier ministre), silencieux et parfois brouillon, tout le monde ou presque avait oublié cette entité et ses deux « élus » qui eux non plus n'avaient plus fait parler d'eux. Disparus des débats, les signataires de Montana et leurs élus avaient laissé le champ libre au pouvoir de facto qui, malheureusement, faute d'avoir des solutions à proposer au drame que traverse le pays, s'était contenté de faire le mort. Même la guerre des gangs du nord de la capitale et le blocage de la commune de la Croix-des-Bouquets durant plusieurs semaines n'avaient pas plus bousculé les habitudes des autorités et principalement leur chef, Ariel Henry, préférant envoyer ses sympathies au gouvernement cubain suite à l'explosion d'un hôtel en plein centre de la Havane faisant des dizaines de victimes. Certes, ce geste de solidarité à l'égard d'un peuple frère est à considérer et même souhaité.

Mais, il faut reconnaître que le Premier ministre a.i avait manqué à ses devoirs de solidarité nationale envers ses propres compatriotes pris entre deux feux dans la plaine du Cul-de-Sac en gardant le silence devant les tueries qui ont eu lieu à quelques encablures de la capitale. D'ailleurs, selon certains, c'est peut-être pour réparer cet oubli ou erreur qu'il avait pris lui-même l'initiative d'appeler Magali Comeau Denis, l'une des dirigeantes de l'Accord du 30 août, pour voir de quelle façon ils pourraient reprendre les négociations politiques sur la crise post-Jovenel Moïse. Ainsi, trois mois après le double échec des pourparlers, le pays avait appris par surprise que le locataire de la Villa d'Accueil s'était entretenu durant plus de trois heures d'horloge avec Magali Comeau Denis, dans la nuit du mercredi 11 mai 2022. Très peu de gens et de membres de l'Accord étaient au courant de cette rencontre surprise entre le chef du gouvernement et une responsable dudit Accord.

Cette rencontre devait en quelque sorte servir à préparer les modalités pour une seconde vraie discussion sur la Transition. Dès le lendemain jeudi 12 mai, l'un des porte-paroles de l'Accord du 30 août, Jacques Ted St-Dic, a vendu la mèche sur radio *magik9* en déclarant : « Le Dr Ariel Henry a jugé nécessaire de rencontrer un membre du Bureau de Suivi de l'Accord de Montana, Mme Magali Comeau Denis. Il avait sollicité la rencontre et Mme Denis l'a reçu chez elle. La conversation a duré près de trois heures. C'était une conversation pour la reprise formelle des contacts en vue de discuter. C'était un déblayage de la situation, une compréhension commune de la réalité et ce qui peut être fait.» D'après Jacques Ted St-Dic qui lui était dans la confidence, cette rencontre uniquement entre le Premier ministre et Magali Comeau Denis a été décidée d'un commun accord et tout s'est passé dans la résidence de madame Comeau Denis. Dans la foulée, le porte-parole de l'Accord de Montana et membre du Bureau de Suivi de l'Accord (BSA) avait annoncé une seconde rencontre, toujours en tête-à-tête, entre les deux responsables.

Elle devait se dérouler dans une semaine exactement, soit le dimanche 15 mai 2022, cette fois pour fixer les modalités de la reprise proprement dite des négociations entre l'Accord dite de Musseau et celui de Montana. Mais, on sentait que cette rencontre quasi intime chez Magali Comeau Denis n'allait pas laisser de grands souvenirs dans les mémoires, bien qu'il ait été annoncé qu'une autre rencontre devait être programmée dans moins de huit jours avec les deux protagonistes. En effet, toujours sur radio *Magik9* ce jeudi 12 mai, quand on demandait à Ted St-Dic s'il y a des conditions pour une reprise effective des pourparlers, lui qui est aussi membre du Bureau de Suivi de l'Accord (BSA) de Montana, laissait entendre que pour qu'il y ait de négociations, il faut que : « *Les principes d'éthique et de moralité que nous autres de l'Accord de Montana nous prônons dans la vie politique demandent à chaque partenaire politique qui dirige le pays ou qui aspire à diriger le pays de clarifier les questions de justice. C'est nécessaire (…).*» Cette petite phrase était passée inaperçue tant certains se réjouissaient de cette soi-disant relance de négociations.

Or, cette affaire de la justice est depuis le premier jour de l'échec des pourparlers de la Primature le nœud du problème entre Ariel Henry dont le nom apparaît dans le dossier de l'assassinat du Président Jovenel Moïse pour ses liens étroits avec un des suspects numéro Un du dossier, Joseph Felix Badio. Depuis toujours, et cela fait partie des conditions posées par les signataires du 30 août, le Premier ministre a.i doit clarifier sa situation auprès de la justice avant toute reprise de négociation. Certains observateurs qui suivent le déroulement de la Transition étaient prudents et sceptiques quand ils avaient entendu Ted St-Dic évoquer cette probabilité pour toute reprise de dialogue avec le chef du pouvoir exécutif. Tout le monde, Jacques Ted St-Dic en premier, sait pertinemment que Ariel Henry a toujours refusé de s'exprimer sur la question devant les juges en charge du dossier de l'assassinat. En remettant sur le tapis cette histoire de justice comme l'une des conditions pour que le dialogue soit repris entre les deux parties, c'était tout simplement signer un énième échec dans la tentative de reprise du dialogue.

Pourtant, malgré ce mauvais signal envoyé à la Primature, non seulement Magali Comeau Denis avait maintenu sur son agenda la date de la seconde rencontre, toujours chez elle, mais curieusement Ariel Henry tenait lui aussi à faire une dernière tentative afin de voir s'il pouvait déminer un peu plus le terrain. Sur les conseils des membres influents de l'Accord du 11 septembre, Ariel Henry s'est bien rendu une nouvelle fois, toujours dans le plus grand secret, à la résidence de la Dame en noire, à savoir l'influente signataire de l'Accord de Montana qui, selon certains, était en fait, en Mission spéciale pour une branche de la Communauté internationale. Alors même que le Core Group, embarrassé avec son soldat Ariel, cherche par tous les moyens à le sortir du pétrin. Après l'échec, on peut le dire sans risque de se tromper, de la tentative de monter un Comité de médiation, dont la mission aurait été de convaincre l'ensemble des acteurs de s'asseoir ensemble, certains commençaient à se poser des questions.

Quand d'autres observateurs soupçonnent ces initiatives croisées de Ariel Henry et de Magali Comeau Denis d'être influencées par le Core Group qui tente de travailler au corps, individuellement, certains membres très influents des deux Accords, sans surprise donc, le dimanche 15 mai 2022, la rencontre entre les deux parties, tout au moins entre Ariel Henry et Magali Comeau Denis, a bel et bien eu lieu comme prévu. Durant cette fameuse rencontre dont on ne connaît pas les teneurs, on avait appris néanmoins qu'un document contenant les modalités et la marche à suivre en vue de la reprise des négociations avait bien été remis au leader de l'Accord de Musseau. A charge pour lui et son équipe de modifier les points qui leur semble non négociables ou tout simplement d'accepter telles quelles les propositions de Montana. Parmi ces points proposés, on relève : les lieux de rencontres ; la durée des négociations ; la composition des deux délégations ; l'agenda des négociations ; la présence d'éventuels observateurs ; et il ne devrait plus avoir de rencontres privées chez Magali Comeau Denis de même qu'il ne devrait pas avoir de rencontres à la résidence officielle du Premier ministre. Bref, toute une panoplie de propositions à laquelle le chef du gouvernement devrait se soumettre ou apporter quelques ajouts.

C'était prévu aussi que les signataires de l'Accord du 30 août se donnent une quinzaine de jours pour trouver un consensus entre eux afin de poursuivre le processus du dialogue avec leur interlocuteur. « Selon le calendrier proposé, on se donne 15 jours pour arriver à un accord. Nous sommes prêts, nous attendons le signal de Monsieur Ariel Henry » disait Jacques Ted St-Dic le 16 mai, au lendemain de la deuxième rencontre en tête à tête entre Ariel Henry et la représentante de l'Accord du 30 août. Sauf que depuis, la montagne n'a accouché que d'une souris. Ariel Henry n'a pas accepté les conditions de ses interlocuteurs et les signataires de Montana se résolvent à constater une nouvelle fois l'échec d'un dialogue n'ayant jamais existé entre les deux parties. Les deux tête-à-tête se sont soldés encore par un dialogue de sourds puisque les contrepropositions que la Primature a envoyées aux membres du Bureau de Suivi de l'Accord (BSA) sont en exactes oppositions avec celles proposées par celui-ci. Un feuilleton qu'on continuera à suivre forcément.

C.C

Cryptocurrency in Haiti: The answer or a shiny object?


Mark Bruxella/Getty Images

Over 5,000 types of cryptocurrencies are on the market today. Does Haiti need any one of them?

by J.O. Haselhoef

As cryptocurrency makes the rounds across the globe, its buzz has reached Haiti in the form of donations and nascent projects. In this series, The Haitian Times takes a look at a few players and the pros and cons if digital currencies were to take root in Haiti. For definitions of certain terms used, view this glossary. (tinyurl.com/3nx-8u86a).


Chris Weller/Business Insider

In Africa, M-Pesa successfully serves the unbanked with cash, not cryptocurrency

Proponents of cryptocurrency want to increase crypto's presence in Haiti with hopes that it will meet the needs of people without financial services, referred to as "the unbanked." Numerous projects, webinars, and summits float ideas of how that can happen, including making cryptocurrency Haiti's legal tender — its national money.

Not everyone agrees.

"Overall, volatile cryptocurrency can never and will never work for payments, and anyone who says so is effectively lying," said Nicolas Weaver, a senior researcher who writes and lectures extensively on cryptocurrency at U.C. Berkeley's International Computer Science Institute.

Weaver, who studies computer network security and internet-scale attacks, made these comments in an email to *The Haitian Times*. He was responding to the concept of the yam vendors in Haiti, described in *The Haitian Times*' first article in the crypto series.

Cryptocurrency isn't stable enough to guarantee buyers can receive their money back if they wish to return a product or service, according to Weaver.

"As an example of just how bad it is, if someone sold their yams a year ago, what they have now is only worth 25% of what it was," Weaver said, a week after the international crypto market plummeted. [This] is clearly a ridiculous risk and even more risk than the local economic uncertainty."

Cryptocurrency is an asset, not currency

Economists define the functions that money plays as a resource that circulates and facilitates purchases, and is a measure of wealth. Crypto works not as money, like dollar bills, but as an asset, like stock in a company.

People who own Bitcoin are more concerned about the value of Bitcoin in the market than spending it as money, said Raul Zambrano, an international development expert who researches innovation and technologies.

"If I can see that it's going to go up 50%, I will not spend my Bitcoins," Zambrano said.

Yet hoarding a currency runs counter to the purpose of currency to facilitate transactions.

In recent years, more and more institutional investors and traditional finance institutions have been exploring opportunities in cryptocurrency for their account holders, said Iwa Salami, co-director of the Centre of FinTech at the University of East London. She suggested that with regulation, investing firms might expand cryptocurrency investment offerings to bigger markets.

Regulation could help guard against financial crime or against defrauding investors, among other benefits.

A cautionary crypto tale

In Haiti, proponents advocate adopting crypto as the national currency since the Haitian gourde has been losing value. However, Weaver points to what happened in El Salvador last September, when the country adopted cryptocurrency as its legal tender.

El Salvador had used the U.S. dollar as its currency since 2001 and added Bitcoin in September, 2021. Six out of 10 Salvadorans quit using Bitcoin after spending the incentive offered — $30 USD — reported Coinbase, an online platform for cryptocurrency.

When given a choice between the two currencies — Salvadorans preferred to use cash. That reason, according to a face-to-face survey taken by 1800 households, was followed by trust issues — of the system or Bitcoin itself.

"Their Bitcoin 'experiment' has clearly failed," Weaver said.

A financial inclusion model to consider

To help the unbanked, "Haiti should look at M-Pesa in Kenya and to use physical dollars or Euros if the local currency is too unstable," said Weaver.

M-Pesa is known as "mobile money" — a mobile phone-based service started in Kenya for money transfers, payments, and micro-financing activities. Launched by Vodafone and Safaricom in 2007, it's now the largest fintech platform in Africa. It serves 50 million customers in seven countries with over 400,000 agents, with cash and cellphones, acting as ATMs.

M-Pesa also allows for cashless transactions, including buying groceries or paying for services.

Its mobile money accounts work like Venmo, but no bank account is required. Money can be added to an e-wallet by a deposit of cash through a vendor or by remittance.

suite à la page(16)


Jason Beaubien/NPR

In 2011, Larousse Dorcent ran a small grocery store out of a shipping container in the Haitian port city of Saint Marc, where he participated in the mobile money program, developed and used after the 2010 earthquake

Haitian Sugar Cane Workers Denied Pensions in the Dominican Republic


Pixabay/Bishnu Sarangi

The Dominican Republic's sugar cane industry has long relied on Haitian workers, brought in by binational agreements with Haiti. Now many of those workers cannot access retirement funds, according to a new report.

by the Haitian Times

Haitian sugar cane workers in the Dominican Republic are struggling to access their retirement funds after decades of work, according to a new report published last week.

The workers had contributed to their retirement funds in the Dominican Republic through a system linked to an identification card called a *ficha*, according to the report by Friedrich Ebert Stiftung, a nonprofit foundation funded by the German government.

Haitian migrant workers without legal status in the Dominican Republic were assigned a *ficha* by the Sugar State Council, the government agency overseeing the sugar cane industry. Each *ficha* is supposed to register a worker's contribution to their retirement fund.

"Now they're told that the *fichas* are not valid to access their rights," said Micely Diaz Espaillat, the report's author, during a presentation of the findings, according to the Dominican website, *acento.com.do*.

The report lists 10 requirements sugar cane workers must meet in order to access retirement funds. Among them, being at least 60 years old and having a legal birth certificate.

Many Haitians workers can't meet some of the requirements nor afford the $300 the report estimates it would take to request these from the Dominican government.

Also, many workers can't access their pensions because their names are misspelled in documents due to differences between Kreyòl and Spanish pronunciations.

Many of these workers were brought from Haiti as part of binational agreements between the Dominican and Haitian governments. They toiled for decades under difficult labor conditions, including to sickness due to fumigation or injuries incurred while using machetes, according to the report.

Prisoners' Rights Training Held Same Week Inmate Dies at Haiti's National Penitentiary



BBC

Haiti's National Penitentiary in downtown Port-au-Prince

by Juhakenson Blaise

Haitian police officers working as prison guards received training on the rights of prisoners during the same week an inmate died, reportedly from lack of care.

Inmate Joel Cher Enfant died on May 25 at the National Penitentiary in Port-au-Prince, drawing criticism from some observers.

On Twitter, attorney Ariel Remy, criticized conditions at the National Penitentiary.

"Prisoners have great difficulty eating," Remy wrote in a May 26 tweet. "No potable water, they drink water they shower with, the prisoners don't have access to health care."

Prison authorities have not addressed the statement or Cher Enfant's reported death.

With the human rights training, authorities hope to improve

suite à la page(16)

À Tokyo, Biden met deux bottes à la Chine



Le président américain Joe Biden assiste à une conférence de presse au palais Akasaka à Tokyo, le 23 mai 2022. Photo : AFP

Par Andrew Salmon

Le président américain déclare que les États-Unis soutiendront Taïwan en cas d'attaque et donne le coup d'envoi des négociations sur le cadre économique indo-pacifique avec la Chine.

SÉOUL – Le président américain Joe Biden a clairement indiqué que les États-Unis se battraient pour Taïwan si celle-ci était attaquée par la Chine, lors d'une conférence de presse conjointe avec le Premier ministre japonais Fumio Kishida à Tokyo aujourd'hui.

A la question d'un journaliste qui lui demandait si les États-Unis défendraient militairement Taïwan, il a répondu : « Oui ». Après une pause, il a ajouté : « C'est notre engagement. » Cette déclaration semble supprimer des décennies d'ambiguïté stratégique de la politique américaine à l'égard de la Chine et de Taïwan. « *Nous nous engageons à soutenir la paix et la stabilité et à veiller à ce qu'il n'y ait pas de changement unilatéral du statu quo* », a déclaré M. Biden. « *Les États-Unis sont engagés et nous soutenons la politique d'une seule Chine, mais cela ne signifie pas que la Chine a la compétence d'utiliser la force pour s'emparer de Taïwan.* »

Les assistants de M. Biden ont l'habitude de revenir sur les déclarations non scénarisées du président et la Maison Blanche a rapidement cherché à apporter des précisions, selon les rapports télévisés de Tokyo. Toutefois, la Maison-Blanche n'a pas contredit la déclaration de M. Biden, se contentant de préciser qu'elle ne reflétait pas un changement de politique.

La loi américaine de 1979 sur les relations avec Taiwan est loin d'être limpide. Elle « précise que le président et le Congrès détermineront l'action appropriée » en réponse aux « menaces à la sécurité ou au système social ou économique du peuple de Taïwan. »

La réponse de Pékin à la remarque de Biden ne s'est pas fait attendre. Il s'agit d'une « affaire purement interne à la Chine qui ne tolère aucune ingérence supplémentaire… personne ne devrait s'opposer aux 1,4 milliard de Chinois », a déclaré un porte-parole chinois dans des commentaires télévisés. Il a ajouté que les États-Unis devaient « s'abstenir d'envoyer de mauvais signaux aux forces séparatistes ».

Mais s'agissait-il d'un mauvais signal ?

« Biden a été corrigé deux fois dans le passé sur la défense de Taïwan et cela a été rejeté comme de l'ignorance ou une erreur, mais les gens regardent cela différemment maintenant – cela pourrait être un moment historique car ce n'est plus ambigu, c'est une clarté stratégique », a déclaré Alex Neill, un correspondant de défense basé à Singapour et spécialisé dans la Chine.

« *À bien des égards, [l'ancien secrétaire d'État américain] Mike Pompeo a ouvert la voie vers ce moment, ce qui ressemble à une continuité politique et à une démarche bipartisane* « , a-t-il ajouté.

Biden, qui a soutenu avec enthousiasme l'Ukraine dans sa lutte contre la Russie, a établi un lien entre la réponse de l'Occident à cette lutte et un éventuel assaut chinois sur Taïwan. Il a ainsi fait référence aux dommages économiques à long terme qu'il entend imposer à la Russie.

« Une des raisons pour lesquelles Poutine doit payer un prix élevé pour sa barbarie en Ukraine… si, après tout ce qu'il a fait, il y a un rapprochement entre l'Ukraine et la Russie et que les sanctions ne sont pas maintenues, quel signal cela envoie-t-il à la Chine sur le coût de la tentative de prise de Taïwan par la force ? », a demandé M. Biden.

« *Cela signifie que nous sommes sérieux* », a déclaré M. Neill, qui a suggéré qu'il faudrait un débat au Congrès sur la question si M. Biden définissait effectivement une politique.

« *Le moment est opportun pour les États-Unis, car l'APL [Armée populaire de libération] se sentira, je pense, sous pression quant à sa capacité à envahir Taïwan à la lumière des échecs des tactiques et des systèmes russes en Ukraine* », a ajouté M. Neill.

Après son arrivée au Japon dimanche, M. Biden a rencontré l'empereur Naruhito, puis a passé la matinée du lundi à rencontrer M. Kishida. Le principal événement de la journée a été l'ouverture officielle des négociations entre 13 États en vue de lancer le Cadre économique indo-pacifique (IPEF) – la nouvelle riposte de Washington contre les activités commerciales et d'investissement de la Chine dans la région.

Kishida et le Premier ministre indien Narendra Modi se sont joints à M. Biden à Tokyo pour le lancement, tandis que les dirigeants d'autres États membres de la première vague de l'IPEF ont participé par vidéoconférence. Ces pays sont l'Australie, le Brunei, l'Inde, l'Indonésie, le Japon, la Malaisie, la Nouvelle-Zélande, les Philippines, Singapour, la Corée du Sud, la Thaïlande, le Vietnam et les États-Unis.



Représentants des membres de l'accord commercial de l'Accord global et progressif pour le Partenariat Trans-Pacifique en mars. Photo : Agences

Selon le conseiller américain à la sécurité nationale, Jake Sullivan, ce groupement représente quelque 40 % du produit intérieur brut (PIB) mondial.

Biden effectue le premier voyage en Asie de sa présidence, qui l'emmène chez les deux principaux alliés des États-Unis dans la région – la Corée du Sud et le Japon, deux démocraties et puissances industrielles situées sur le flanc nord-est stratégique de la Chine.

Mardi, à Tokyo, M. Biden rencontrera les dirigeants de l'alliance quadrilatérale tournée vers la Chine, à savoir le Japon, l'Australie, l'Inde et les États-Unis. Lundi, bien que les commentaires de M. Biden sur Taïwan aient électrisé les médias mondiaux, la pièce maîtresse était l'IPEF.

Alors que les États-Unis ont encouragé de manière agressive les relations multilatérales en matière de sécurité dans la région indo-pacifique, une initiative économique multilatérale dirigée par les États-Unis aurait dû être lancée depuis longtemps.

L'administration de Donald Trump, au pouvoir de 2017 à 2021, a lancé une offensive commerciale et tarifaire contre la Chine, mais n'était pas très enthousiaste à l'égard des accords commerciaux multilatéraux en Asie de l'Est, se concentrant plutôt sur les accords bilatéraux. L'administration Biden n'a pas bouleversé ces grandes trajectoires politiques.

En tant que tels, les États-Unis ont été laissés à la traîne par les développements commerciaux transpacifiques, avec deux nouveaux accords de libre-échange majeurs désormais en vigueur : L'accord global pour un partenariat transpacifique (CPTPP) et le partenariat économique régional global (RCEP).

Trump a retiré les États-Unis de l'accord TPP, le prédécesseur du CPTPP, et M. Biden n'y est pas retourné, apparemment en raison de la difficulté à obtenir l'approbation du Congrès et du risque d'une réaction négative des électeurs.

L'absence des États-Unis a poussé Tokyo à prendre la tête du groupement CPTPP, qui est entré en vigueur en 2018. Il compte 11 États membres dont les PIB combinés représentent plus de 13 % de la production économique mondiale.

Quant au RCEP, dirigé par la Chine et entré en vigueur en janvier 2022, il compte 15 États membres, représentant quelque 31 % du PIB mondial. Sept nations sont membres à la fois du CPTPP et du RCEP, et la Chine, Taïwan, la Corée du Sud et même le Royaume-Uni cherchent à rejoindre le CTPP. « Les accords placent les décideurs américains devant des choix difficiles : rester à l'écart des méga-accords de l'Asie-Pacifique et faire face à une discrimination commerciale croissante sur des marchés importants et en croissance, tandis que la Chine approfondit ses liens commerciaux et d'investissement dans la région, ou se réengager avec les pays du CPTPP et/ou développer de nouveaux accords commerciaux avec des alliés clés dans la région dans des domaines tels que le commerce numérique et les questions climatiques liées au commerce », a écrit Jeffery Scholt du Peterson Institute for International Economics dans un rapport de janvier. « *Les intérêts américains en matière de commerce et de sécurité dans la région Asie-Pacifique dépendent de manière importante du fait que l'administration Biden fasse le bon choix.* »

Qu'il soit bon ou mauvais, l'IPEF est ce choix. Alors que les États-Unis parlent d'un « Indo-Pacifique libre et ouvert », la Chine a joint le geste à la parole en investissant la somme colossale de 892,36 milliards de dollars entre 2013 et 2021. Son initiative « la Ceinture et la Route », extrêmement ambitieuse, a fait des percées certaines à travers le monde, notamment en Asie centrale, du Sud et du Sud-Est, gagnant au passage l'influence et la présence de Pékin.

Plus récemment, les Îles Salomon ont fait l'objet de la poussée d'influence de la Chine – prenant apparemment l'Australie, le Japon et les États-Unis à contre-pied.

Les détracteurs de Pékin ont accusé la Chine de s'engager dans une diplomatie du piège de la dette et de construire des projets qui ne répondent pas aux meilleures normes mondiales de gestion et de durabilité. Le langage qui plane aujourd'hui sur l'IPEF suggère qu'il a été conçu pour contrer la Chine.

« *La Chine fait désormais preuve d'une présence économique importante dans la région indo-pacifique* », a déclaré Kishida lors de la conférence de presse. « Mais regardez la substance : Respectent-ils les règles internationales ? Se soucie-t-elle des initiatives durables ? Le Japon coopérera avec les États-Unis vis-à-vis de la Chine pour les persuader de se montrer à la hauteur de leur responsabilité en matière de respect des règles internationales. »

Pourtant, le flou règne sur ce que constitue réellement l'IPEF. Une longue déclaration conjointe de la Maison Blanche publiée après le sommet Biden-Kishida contenait deux lignes sur l'IPEF : « Le Premier ministre Kishida a exprimé son soutien au Cadre économique indo-pacifique du président Biden, et les deux dirigeants ont salué le lancement de discussions entre les partenaires de l'IPEF en vue de futures négociations. »

Il a été défini par Sullivan comme suit : « L'IPEF est un arrangement économique du XXIe siècle conçu pour relever les défis économiques du XXIe siècle, qu'il s'agisse d'établir les règles du jeu de l'économie numérique, de garantir la sécurité et la résilience des chaînes d'approvisionnement, d'aider à réaliser les investissements majeurs nécessaires aux infrastructures d'énergie propre et à la transition vers une énergie propre, ou de relever les normes de transparence, de fiscalité équitable et de lutte contre la corruption.

Il ne s'agit pas d'une zone de libre-échange, et il n'accorde pas aux pays membres un accès accru au marché américain. Il est « conçu pour ne pas être un 'même vieux, même vieux' accord commercial traditionnel », a déclaré la secrétaire d'État américaine au commerce, Gina Raimondo. « *Il est conçu comme une approche plus innovante et plus flexible* ».

Il ressemble à une tentative de donner aux États membres l'accès aux négociateurs américains dans le but de créer un accord sur les normes commerciales et technologiques, y compris le domaine sous-exploité du commerce numérique, tout en cherchant également à sécuriser l'approvisionnement en composants en dehors de la Chine et à promouvoir les initiatives écologiques.

L'initiative comprend quatre piliers : le commerce numérique, la résilience de la chaîne d'approvisionnement, l'énergie propre et la décarbonisation, ainsi que la fiscalité et la lutte contre la corruption.

Le pilier commercial, selon la secrétaire américaine au commerce, Katherine Tai, donnera la priorité à « l'économie numérique et les technologies émergentes, les engagements en matière de travail, l'environnement, la facilitation des échanges, la transparence et les bonnes pratiques réglementaires, et la responsabilité des entreprises. »

Néanmoins, Mme Tai a admis : « Il y a eu beaucoup de remous autour du fait que la libéralisation des droits de douane n'est pas intégrée dans le champ d'application de ce que nous entreprenons ici. »

Dans ce qui pourrait être un commentaire révélateur des failles de l'IPEF, Kishida, lors de sa conférence de presse avec Biden, a vivement encouragé les États-Unis à rejoindre le CPTPP. Biden n'a fait aucun commentaire.



Des hélicoptères militaires transportant de grands drapeaux de Taïwan effectuent une répétition de survol le 5 octobre 2021, avant les célébrations de la fête nationale dans un contexte d'escalade des tensions entre Taipei et Pékin. Photo : AFP / Ceng Shou Yi / NurPhoto

En outre, les nations de l'ANASE qui ont été présentées à l'IPEF la semaine dernière ont été apparemment déçues, bien que nombre d'entre elles aient manifesté leur volonté de signer l'accord.

Ni la Chine ni Taïwan ne font partie des partenaires de négociation de la première vague. Interrogé sur l'exclusion de Taïwan au premier tour, M. Sullivan a déclaré : « nous cherchons à approfondir notre partenariat économique avec Taïwan, notamment sur les questions de haute technologie, y compris sur les semi-conducteurs et les chaînes d'approvisionnement ».

Le Global Times, affilié au Parti communiste chinois, n'a, comme on pouvait s'y attendre, pas été impressionné par l'annonce de l'IPEF.

« Former un cadre de coopération économique sans la Chine, c'est comme construire une maison sans pilier », raillait-il. « La position importante de la Chine dans la chaîne d'approvisionnement manufacturière mondiale est irremplaçable, du moins dans un avenir prévisible », a estimé le média dans son éditorial.

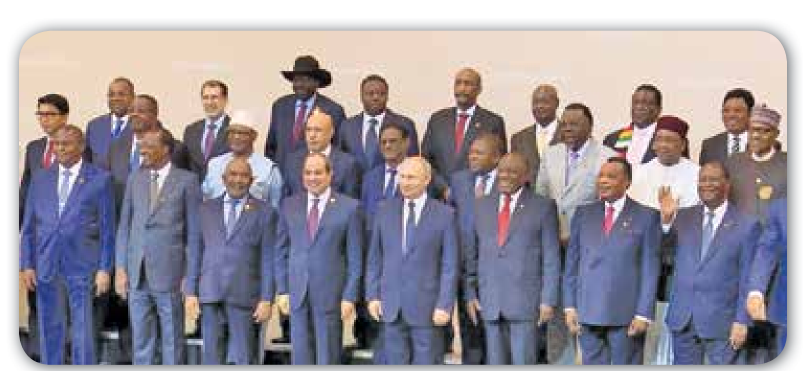


La représentante américaine au commerce Katherine Tai s'exprime après l'annonce de sa nomination par Biden à Wilmington, Delaware, États-Unis, le 11 décembre 2020.

« Même si l'administration Biden veut pousser les autres États à se découpler de la Chine, elle doit se demander si elle peut vraiment fournir aux autres pays les produits que la Chine produit et distribue. Et même dans la lointaine éventualité où elle le pourrait, le prix serait-il suffisamment bas pour les autres pays ?

Asia Time 23 mai 2022
Afrique Asie 30 mai 2022

Une loi des Etats-Unis pour sanctionner les pays africains qui collaborent avec la Russie !



Le président russe Vladimir Poutine et la quasi-totalité des chefs d'État africains au sommet de Sotchi, Russie-Afrique de 2019

Par Lénine Ndebele

Le Congrès américain est en passe d'examiner un projet de loi qui obligerait Washington à « punir » les Gouvernements Africains qui apportent leur soutien à des activités russes « malveillantes » sur le continent.



Le républicain Gregory Weldon Meeks

La loi (Countering Malign Russian Activities in Africa Act) relative à la lutte contre les activités russes « malveillantes » en Afrique a été adoptée par la Chambre des représentants le 27 avril 2022 par une écrasante majorité bipartisane de 419 voix contre 9 ; il est dorénavant certain qu'elle sera adoptée par le Sénat et bientôt en application. Une fois entrée en vigueur, cette loi exigera du secrétaire d'État américain « d'élaborer et de soumettre au Congrès une stratégie et un plan de mise en œuvre décrivant les efforts entrepris par les États-Unis pour lutter contre l'influence et les activités malveillantes de la Fédération de Russie et de ses supplétifs en Afrique »

Qui donne aux Américains le droit de décider avec qui les pays africains sont censés collaborer ? Tout un continent ? N'est-ce pas là une flagrante ingérence dans les affaires intérieures d'États Étrangers ?

Signalons que ce projet de loi, parrainé par le républicain Gregory Weldon Meeks, qui préside la commission des affaires étrangères de la Chambre n'a pas encore été promulgué.

Toutefois, cette loi obligera le département d'État à envoyer au Congrès, chaque année, un rapport sur les mesures américaines pour contrer les machinations russes en Afrique.

Par le biais de cette loi, le Congrès devrait : « *Évaluer régulièrement l'ampleur et la portée de l'influence et des activités de la Fédération de Russie en Afrique qui compromettent les objectifs et les intérêts des États-Unis, et déterminer comment traiter et contrer efficacement cette influence et ces activités, y compris par le biais d'une politique étrangère appropriée des États-Unis. Des programmes d'assistance ; et de tenir pour responsables la Fédération de Russie et les gouvernements africains et leurs fonctionnaires qui sont complices d'avoir contribué à de telles influences et activités malveillantes* », lit-on dans la loi.

Depuis 2014, la Russie accroît son influence de puissance douce en Afrique par le biais de l'appel et de l'attraction des investissements, des accords bilatéraux et des relations diplomatiques.

William Mpofu, chercheur à l'Université de Witwatersrand, a déclaré à News24 : La décision de 17 pays africains de s'abstenir de la résolution du 2 mars condamnant l'attaque contre l'Ukraine par la Russie, alors qu'une approche médiane était une approbation de la Russie.

Le Tony Blair Institute for Global Change, dans son rapport intitulé : « *Security, Soft Power, and Regime Support: Spheres of Russian Influence in Africa* », a noté que, ces dernières années, la Russie s'était présentée à l'Afrique comme un partenaire militaire principalement pour des pays au bilan douteux en matière de démocratie et de respect des droits de l'homme en échange de ressources naturelles. Ceci est considéré comme la tentative de la superpuissance de raviver les anciens liens de l'ère soviétique.

Le 12 avril, en pleine guerre en Ukraine, la Russie remporte une victoire diplomatique en signant un accord de coopération militaire avec le Cameroun. La Russie a de nombreux accords de ce type dans au moins 20 pays africains, dans le cadre desquels il existe une collaboration en matière de politique internationale de défense et de sécurité, de formation des troupes, de formation militaire, de médecine et de topographie.

Ces pays "douteux" sont sur le radar de la nouvelle loi et la loi stipule explicitement que les oligarques russes, les entrepreneurs militaires privés financés par la Russie, tels que le groupe Wagner, et d'autres individus et entités employés directement ou indirectement par, ou associés financièrement ou politiquement à La Russie et ses responsables devraient être surveillés de près.

Le 4 mai, Michael McCaul, qui est l'un des co-sponsors du projet de loi, a déclaré dans sa déclaration liminaire devant le comité de balisage de la législation pour faire face à l'attaque à grande échelle de la Russie contre l'Ukraine : « *Nous devons faire en sorte que chaque État choisisse entre faire des affaires avec le monde libre ou avec le criminel de guerre* » - et l'Afrique n'a pas fait exception.

En octobre de cette année, le Sommet Russie-Afrique à Saint-Pétersbourg sous le thème « *Pour la paix, la sécurité et le développement* » pourrait servir d'indicateur de la position de l'Afrique.

African News 17 mai 2022

Les leçons d'un meurtre



Le ministre de l'Environnement, Orlando Jorge Mera, a été tué par un ami d'enfance.

Par Marcel Poinsard Mondésir

La mort d'un Homme, c'est la mort de l'Homme disait l'autre. L'on peut parfaitement comprendre les différents messages de sympathie des autorités haïtiennes et de certains politiciens, suite à la nouvelle de la mort du ministre dominicain de l'environnement. Il est vrai que les circonstances de cet événement tragique doivent interpeller toute personne attachée à la vie. Pénétrer sans infraction, dans un bureau de quelqu'un avec objectif de lui ôter la vie c'est révulsant, répugnant. Et, la préméditation dans ce cas précis, est d'un cynisme sans pareil. Surtout que les informations font croire que le tueur du ministre Orlando Jorge Mera, fut l'un de ses amis d'enfance.

Atrocité sans commune mesure, parce que le présumé assassin, Miguel Cruz, en sa qualité d'ami connu de sa proie, est arrivé à échapper à toutes les barrières de sécurité du ministère, et de celles du ministre pour parvenir à son acte.

Viol de confiance! Par une telle action, l'assassin du ministre Orlando Jorge Mera vient briser tous les codes sociaux, et appelle à une analyse approfondie des rapports d'intérêts, par rapport à une amitié connue et vécue.

Pourquoi l'argent est-il si puissant pendant l'espace d'un cillement, détruire la vie de l'autre, désagréger des liens conçus sur des générations? Oh! Combien c'est horrible, déconcertant, déshumanisant, la soif du gain, l'envie de tout posséder et de ne rien céder!

Cet acte crapuleux vient éroder la confiance que pourrait faire toute personne, responsable, d'assurer la sécurité d'un espace, d'une personnalité, par rapport à tout ce qu'on appelle " V. I. P."

En outre, comparaison n'est pas raison. Regarder avec quelle diligence, quelle rapidité les différentes structures d'enquête ont été mobilisées et les pistes passées au crible. Ce qui a permis de dévoiler le suspect pour ne pas dire le tueur. Déjà, il est sous contrôle des autorités judiciaires.

Combien de temps l'on mettrait chez nous pour dénicher le suspect?

Deux leçons qu'il faut tirer de ce crime crapuleux, ne pas céder à la tentation absolue du gain par rapport aux valeurs cardinales, et, admettre que l'intérêt collectif est au-dessus de tout en toutes circonstances.

Marcel Poinsard Mondésir
7 juin 2022

À Los Angeles, le Sommet Biden et le Sommet des Peuples



Manifestation à Los Angeles, pour dénoncer l'exclusion de Cuba, du Venezuela et du Nicaragua au neuvième sommet des Amériques.

Par Geraldina Colotti

Déconnecté du continent et peu attrayant. Ainsi, certains médias nord-américains et internationaux importants jugent l'administration Biden et la décision d'exclure les trois pays de "l'axe du mal" du Sommet des Amériques, qui se tiendra à Los Angeles du 8 au 10 juin : Cuba, Venezuela et Nicaragua. Le prétexte ? "Manque de démocratie". Lisez et comprenez : manque de cette "démocratie" que Washington aime, c'est-à-dire la "démocratie" néo-coloniale. La "démocratie" des bataillons ukrainiens, que Biden défend à coups de bombes et qu'il voudrait "exporter" vers la Russie.

Les autres, ceux qui considèrent le socialisme comme le seul modèle adapté pour construire un monde de "paix avec justice sociale" n'ont pas la "légitimité" pour participer à un sommet dont la devise est : "*Construire un avenir durable, résilient et équitable*". Aussi crédible que l'invitation des renards à une conférence sur le « poulailler sécuritaire ». Mais qu'il en soit ainsi. Nous sommes dans le domaine de la démocratie bourgeoise, qui cache sa vraie nature sous le manteau de concepts vides, jusqu'à ce que la lutte des classes démasque son hypocrisie.

Un masque qui grince même à l'intérieur, vu les querelles entre la Maison Blanche et le Département d'Etat, préoccupés par la "crise au sommet" dont ils s'accusent mutuellement. La décision, en fait, a révélé beaucoup plus de fractures que prévu, même parmi les gouvernements latino-américains fidèles à Washington, qui n'ont pas été prompts à soutenir l'exclusion des trois pays accusés. A quelques jours du départ, les présidents qui ont assuré leur présence sont moins de la moitié.

Le Mexicain Manuel López Obrador, à la tête du deuxième plus grand pays d'Amérique latine et principal partenaire commercial des États-Unis, a été le premier à élever la voix contre l'exclusion, catalysant le mécontentement d'une communauté hémisphérique désormais mal à l'aise dans le rôle de "backyard" » américain. Amlo a demandé à son homologue argentin, Alberto Fernández, d'assister au sommet pour porter la voix de la CELAC, la Communauté des États d'Amérique latine et des Caraïbes, qui comprend tous les pays du continent à l'exception des États-Unis et du Canada, et qui a ouvertement remis en question le rôle de l'OEA et d'Almagro, désastreux pour la région, et la politique criminelle des "sanctions".

La direction de Biden, qui n'a pas montré de discontinuité substantielle avec la précédente en matière de politique étrangère sur le continent, ne semble cependant pas avertir de sa perte d'hégémonie, tant dans les domaines économiques qu'idéologiques. Au cours des vingt dernières années, la participation de l'Amérique du Nord au commerce extérieur latino-américain a été réduite de 20 %. Aujourd'hui, la Chine représente 20 % des ventes à l'importation et 12 % des exportations, et est déjà devenue le premier partenaire commercial du continent.

La route de la soie, rien qu'en 2020, a enregistré 17 milliards de dollars d'investissements directs et un volume de prêts pour la région équivalent à 137 milliards. Dans ce contexte, les États-Unis continuent seulement à s'opposer à une attitude de « guerre froide », mais sont incapables de proposer des alternatives. Un exemple indicatif est la nomination forcée d'un président nord-américain à la tête de la Banque interaméricaine de développement (BID), qui a interrompu une coutume historique, sans apporter les bénéfices promis.

Biden a choisi la ville de Los Angeles comme lieu du sommet, symbole de la diversité ethnique, raciale et culturelle qui existe aux États-Unis, la ville qui compte le plus d'immigrants latino-américains, dans l'espoir d'obtenir davantage de soutien de la part de la communauté de migrants la plus prospère des États-Unis. Cependant, le fait d'avoir proposé "la croissance économique, le réchauffement climatique et la réponse à la pandémie de Covid-19" à l'ordre du jour du sommet n'a pas servi à masquer la réalité concrète. Dans une ville en proie aux chômeurs et aux sans-abris, et aux personnes qui perdent leur logement faute de pouvoir payer leur loyer pendant la pandémie, « *les subventions sont réduites, mais plus de 15 millions de dollars sont dépensés pour assurer la sécurité des amis de Biden* ».

C'est la plainte de plus de 200 organisations populaires, qui donnera vie au Sommet des peuples pour la démocratie, du 6 au 10 juin. La vraie démocratie, disent-ils, est inclusive, alors que le "sommet de l'exclusion" se déroule à Los Angeles : le défilé des hommes d'affaires et des politiciens locaux qui profitent de la souffrance du peuple. Une réunion d'où ont été exclus les pays où ces derniers ont voix au chapitre et le pouvoir, et les présidents soucieux d'une intégration régionale sans asymétries.

Un sommet dans lequel il n'y aura pas de voix pour les peuples autochtones, les femmes, les personnes d'ascendance africaine, les travailleurs mal payés et précaires qui, pendant la pandémie, ont augmenté les bénéfices des grandes multinationales sur le web et la livraison à domicile. Des sujets pour qui les dépenses militaires pour alimenter le conflit en Ukraine semblent "une honte", et qui ne sont plus attirés par l'utilisation de "l'unité nationale" pour défendre la "démocratie".

« *Ils nous représenteront à Los Angeles* », a déclaré le président Maduro lors de la rencontre internationale Alba-TCP qui s'est tenue à Cuba et qui a réuni toutes les voix opposées au "*sommet de l'exclusion*". Le Sommet parallèle pour une véritable démocratie rappelle ainsi ce Sommet des peuples tenu les 4 et 5 novembre 2005, parallèlement au Sommet des Amériques, à Mar del Plata. Un fait qui a marqué le début du projet d'émancipation de la Grande Patrie au XXIe siècle.

« *ZLEA, ZLEA, au diable* », était la phrase de Chávez, prononcée lors du Sommet des peuples, qui résumait la défaite diplomatique de la Zone de libre-échange des Amériques (ZLEA), promue par les États-Unis avec le soutien de Canada et ses alliés dans la région. Et même aujourd'hui -a déclaré le capitaine Diosdado Cabello dans son émission Con el mazo donnant- malgré le fait que certains présidents "dans leur tiédeur de toute une vie" cèdent aux pressions de la Maison Blanche, *« les vents du changement soufflent à nouveau sur le continent »*.

Résumé latino-américain 02 juin 2022

PAR CES MOTIFS

Le Tribunal, sur les conclusions conformes du Ministère public, représenté à la barre par Me Aldrin JOASSAINT, Substitut commissaire du gouvernement de ce ressort, maintient le défaut requis et déjà octroyé à l'audience du Jeudi Quatorze (14) Janvier deux mille vingt et un (2021) contre le sieur Frantz Clona pour faute de comparaître, pour le profit, accueille favorablement l'action en divorce introduite par la citoyenne Dieula Clermond pour être juste et fondée, et en conséquence prononce la dissolution des liens matrimoniaux existant entre les susdit époux pour les causes sus-énoncés et au tort de l'époux défaillant en outre renvoie la requérante par devant l'officier de l'état civil de Saint-Louis du Sud pour la rédaction de l'acte du divorce et la transcription du dispositif de cette décision sur les registres destinés à cet effet, compense les dépens en raison de la qualité des parties ; Commet l'huissier Anthony Saint Germain, de ce siège pour la signification de cette décision

Ainsi jugé et prononcé par nous LOUIS FILS JOSEPH Juge en présence de Me Aldrin JOASSAINT, Substitut commissaire du Gouvernement de ce ressort en audience publique, et en ses attributions Civiles ordinaires et de divorce et avec l'assistance du citoyen JEAN CLAUDE NOVEMBRE, Greffier du siège de ce Jour Jeudi Vingt Mai deux mille vingt et un An 218èm de l'indépendance

Il est Ordonné.... etc....
En foi de quoi.... etc....
Yvener Charles, Officier

PAR CES MOTIFS

Le Tribunal après examen, le Ministère Public entendu, maintient le défaut octroyé contre le défendeur à l'audience précitée; pour le profit déclare fondée la dite action. Admet en conséquence le divorce de la dame Jean Mitherson DULHOMME née Cassandre RENE, d'avec son époux Jean Mitherson DULHOMME pour injures graves et Publiques aux torts de l'époux. PRONONCE la dissolution des liens matrimoniaux existant entre lesdits époux ; ORDONNE à l'officier de l'état civil de Delmas de transcrire sur les registres à ce destinés, le dispositif du présent jugement dont un extrait sera inséré dans l'un des quotidiens s'éditant à la Capitale sous peine de dommages intérêts envers les tiers s'il y échet, Commet l'huissier Vilneret GABRIEL de ce siège pour la signification de ce jugement ; Compense les dépens

Ainsi jugé et prononcé par nous NELSON CILIUS, Juge en audience civile, Ordinaire et Publique du Vingt Janvier deux mille vingt deux, en présence de Me. JEAN ROLEX MEROVE Substitut du Commissaire du gouvernement de ce ressort et avec l'assistance du sieur Mozart TASSY, Greffier du siège

Il est Ordonné.... etc....
En foi de quoi...... etc.....
Me. Raymond Labissière , Av.

PAR CES MOTIFS

Le Tribunal après examen, le Ministère Public entendu, maintient le défaut octroyé contre la défenderesse à l'audience précitée ; pour le profit, déclare fondée la dite action. Admet en conséquence le divorce du sieur Stephen GABRIEL, d'avec son épouse née Sherline JOSEPH pour injures graves et publiques aux torts de l'épouse. PRONONCE la dissolution des liens matrimoniaux existant entre lesdits époux ; ORDONNE à l'officier de l'état civil de la Section Est de Port-au-Prince, de transcrire sur les registres à ce destinés, le dispositif du présent Jugement dont un extrait sera inséré dans l'un des quotidiens s'éditant à la Capitale sous peine de dommages intérêts envers les tiers s'il y échet ; Commet l'huissier Vilneret GABRIEL de ce siège pour la signification de ce jugement ; Compense les dépens

Ainsi jugé et prononcé par nous, Nelson CILIUS, Juge en audience civile, ordinaire et publique du dix Mars deux mille vingt deux, en présence de Me. Albert DARELUS, Substitut du Commissaire du gouvernement de ce ressort et avec l'assistance du sieur Mozart TASSY, Greffier du siège

Me. Bédy Nicolas Hector

PAR CES MOTIFS

Le Tribunal après examen, le Ministère Public entendu, maintient le défaut octroyé contre la défenderesse à l'audience précitée ; Pour le profit déclare fondée la dite action ; Admet en conséquence le divorce du sieur JEAN RICHEMARD MAURICE, d'avec son épouse née LUCIENNE MERCIER pour injures graves et Publiques. Prononce la dissolution des liens matrimoniaux existant entre lesdits époux ; Ordonne à l'officier de l'état de la Section Sud de Port-au-Prince, de transcrire sur les registres à ce destinés, le dispositif du présent jugement dont un extrait sera inséré dans l'un des quotidiens s'éditant à la Capitale sous peine de dommages intérêts envers les tiers s'il y échet Commet l'huissier Vilneret Gabriel de ce siège pour la signification de ce jugement ; Compense les dépens

Ainsi jugé et prononcé par nous NELSON CILIUS, Juge en audience civile, Ordinaire et Publique du Jeudi neuf Décembre deux mille vingt et un, en présence de Me Jean ROLEX MEROVE Substitut du Commissaire du gouvernement de ce ressort et avec l'assistance du sieur MOZART TASSY, Greffier du siège

Il est Ordonné....etc....
En foi de quoi.... etc....

PAR CES MOTIFS

Le Tribunal, après examen du Ministère public, maintient le défaut octroyé contre la défenderesse à l'audience précitée pour le profit déclare fondée la dite action. Admet en conséquence le divorce de Pierre Jacques MICHEL, contre son épouse Jacqueline CHARLES pour incompatibilité de caractères aux torts de l'époux. Prononce la dissolution des liens matrimoniaux ayant existé entre lesdits époux. Ordonne à l'officier de l'état civil de Desdunes de transcrire sur les registres à ce destinés le dispositif du présent jugement dont un extrait sera inséré dans l'un des quotidiens s'éditant à la Capitale sous peine de dommages intérêts envers les tiers s'il y échet ; Commet l'huissier Bernio MOÏSE, pour la signification de ce jugement

Ainsi jugé et prononcé par nous, Me Gabnel FRANÇOIS, Juge en audience civile et Publique, en date du Douze août deux mille vingt et un, en présence de Me Remy CAJUSTE, Substitut du Commissaire du gouvernement du Gouvernement de ce ressort avec l'assistance du Greffier Pascal TOUSSAINT

Il est Ordonné..... etc.... En foi de quoi.... etc...

PAR CES MOTIFS

Le Tribunal après examen. Le Ministère Public entendu, maintient le défaut octroyé contre la défenderesse à l'audience précitée, pour le profit déclare fondée la dite action. Admet en conséquence le divorce du sieur Marc Clervens ALCIRA, d'avec son épouse née Nadiasca ANIS pour injures graves et Publiques aux torts de l'épouse. Prononce la dissolution des liens matrimoniaux existant entre lesdits époux ; Ordonne à l'officier de l'état civil de Port-au-Prince, Section Sud à Transcrire sur les registres à ce destinés, le dispositif du présent jugement dont un extrait sera inséré dans l'un des quotidiens s'éditant à la Capitale, sous peine de dommages intérêts envers les tiers s'il y échet ; Commet l'huissier Devide MORANCY pour la signification de ce jugement ; Compense les dépens

AINSI JUGE ET PRONONCÉ PAR NOUS, Jean Osner PETIT PAPA, Juge en audience civile Ordinaire et Publique du mercredi vingt-trois Mars deux mille vingt deux, en présence de Me Paul WESLEY, Substitut du Commissaire du gouvernement de ce ressort et avec l'assistance du sieur Junior Sauvens THELEMAQUE, Greffier du siège

Il est Ordonné.....etc.....
En foi de quoi.... etc.....

PAR CES MOTIFS

Le tribunal après examen sur les conclusions du Ministère public, maintient le défaut octroyé contre Herby PIERRE à l'audience précitée pour le profit déclare fondée la dite action ; Admet en conséquence le divorce de Clarine CHAVANNES d'avec Herby PIERRE, pour injures graves et Publiques. Prononce la dissolution des liens matrimoniaux ayant existé entre lesdits époux ; Ordonne à l'officier de l'état civil de Cavaillon de transcrire sur les registres à ce destinés le dispositif du jugement dont un extrait sera publié dans l'un des quotidiens s'éditant à la Capitale sous peine de dommages intérêts envers les tiers s'il y échet, compense les dépens

Ainsi jugé et prononcé par nous, Emmanuel ZEPHYR, Juge en audience civile, ordinaire et publique en date du Trente Avril deux mille vingt, en présence de Vanna MANE, Substitut commissaire avec l'assistance du Greffier Jean Claude NOVEMBRE

Il est Ordonné.... etc....
En foi de quoi.... etc...
Me Robert RENOUS
Officier d'état civil de Cavaillon

PAR CES MOTIFS

Le Tribunal, après examen sur les conclusions conformes du Ministère public maintient le défaut octroyé contre Jean Wilson Chiraque à l'audience précitée ; pour le profit déclare fondée la dite action; Admet en conséquence, le divorce de Danithe Seffise Moïse d'avec Jean Wilson Chiraque pour incompatibilité de caractères, Prononce en conséquence la dissolution des liens matrimoniaux ayant existé entre les dits époux ; Ordonne à l'officier de l'état civil de la Commune de Cavaillon de transcrire sur les registres à ce destinés le dispositif du présent Jugement dont un extrait sera inséré dans l'un des quotidiens s'éditant à la Capitale sous peine de dommages intérêts envers les tiers, s'il y échet compense les dépens

Ainsi jugé et prononcé par nous Me Jean Emmanuel Zéphyr Av. Juge en audience civile, Ordinaire et Publique en date du Mardi Seize Juin deux mille vingt et un, en présence de Me Vanna Manné, Substitut du Commissaire du gouvernement de ce ressort avec l'assistance du Greffier Me Jean Claude NOVEMBRE

Il est Ordonné..... etc....
En foi de quoi.... etc.....
Robert Renous , Officier d'état civil

La rançon : Envahissez Haïti, exhorte Wall Street. Les États-Unis s'exécutent



La Banque Nationale d'Haïti en 1907.

Suite de la page (5)
été préférable", lit-on dans le rapport de la commission publié en 1930, de conserver "plus d'argent à l'intérieur du pays, où l'expérience montre qu'il en a grand besoin."

Plus d'un siècle après le débarquement des soldats américains, l'ombre des États-Unis plane toujours sur la vie politique haïtienne. Après l'occupation, Washington y a soutenu une série de présidents, dont les Duvalier, dictateurs de père en fils pendant près de 30 ans. Jovenel Moïse, le président assassiné dans sa chambre en juillet dernier, avait lui aussi reçu le soutien public de deux présidents américains, en dépit de l'avalanche de preuves d'abus de son gouvernement et de la colère des opposants à son régime autocratique.

Lors de sa démission l'an dernier, l'envoyé spécial des États-Unis en Haïti Daniel Foote a dénoncé les mauvais traitements subis par des réfugiés haïtiens tombés sous le fouet de gardes-frontières américains. Une autre de ses remarques a fait moins de vagues : il soulignait les conséquences désastreuses de l'ingérence étrangère en Haïti.

« *Ce que nos amis haïtiens veulent vraiment, et ce dont ils ont besoin, c'est l'opportunité de tracer leur propre voie, sans que l'étranger ne tire les ficelles* », écrit-il.

'Défavorable aux intérêts américains'

"Prenons de la hauteur", conseille en 1826 le sénateur de Caroline du Sud Robert Y. Hayne à ses collègues députés américains. L'indépendance d'Haïti est un sujet que "la paix et la sécurité d'une grande partie de notre Union nous interdit ne serait-ce que d'aborder".

Haïti, la première nation du monde moderne née de la révolte d'esclaves, inquiète les planteurs esclavagistes du sud des États-Unis depuis bien longtemps. M. Hayne est leur porte-parole idéal : ardent défenseur de l'esclavage, il a vu le jour sur une plantation rizicole et a fait travailler jusqu'à 140 personnes asservies.

Il était procureur général de Caroline du Sud, un état esclavagiste, lors d'une révolte menée par Denmark Vesey, un esclave affranchi originaire des Antilles. Et comme nombre de ses contemporains, M. Hayne est convaincu qu'une reconnaissance d'Haïti — ou ne serait-ce qu'un simple débat sur l'esclavage — reviendrait à "mettre en péril nos intérêts les plus chers".

"Notre politique concernant Hayti est claire", énonce-t-il dans son allocution au Congrès. "Nous ne devons jamais reconnaître son indépendance".

Il faut attendre la Guerre de Sécession, quand les États sudistes quittent l'Union, pour que le président Abraham Lincoln reconnaisse enfin le pays. À ses yeux, Haïti et le Liberia sont des destinations plausibles pour les esclaves américains affranchis, et il en envoie quelques centaines s'y établir.

Au début du 20ème siècle, Haïti est à la croisée de multiples intérêts américains. La mer des Caraïbes le sépare du canal de Panama, alors en construction. À l'est, les États-Unis viennent d'annexer l'île voisine de Porto Rico et, à l'ouest, les plantations sucrières cubaines sont inondées de dollars américains. En République Dominicaine, qui partage la même île qu'Haïti, les taxes sur les importations et exportations sont également sous contrôle américain.

La France exerce toujours une grande influence en Haïti, mais les États-Unis saisissent en 1910 une opportunité d'y prendre pied : la refonte de sa banque nationale.

Cette banque n'a de national que le nom. Contrôlée par un conseil d'administration basé à Paris, elle a été fondée en 1880 par une banque française, le Crédit Industriel et Commercial, ou CIC, et génère des profits faramineux pour ses actionnaires en France. Le CIC contrôle le Trésor public d'Haïti — le gouvernement ne peut ni déposer ni retirer de fonds sans verser de commissions — et les autorités haïtiennes finissent par accuser la banque nationale de fraude et faire emprisonner certains de ses employés.

Pour parer à la méfiance croissante des Haïtiens à l'égard de la banque nationale, les investisseurs français et allemands entreprennent de la refonder avec un nouvel actionnariat. Les États-Unis crient au scandale. Pour le département d'État américain, cette initiative menace non seulement les États-Unis, mais aussi la prospérité et l'indépendance du peuple haïtien.

Un haut fonctionnaire du département d'État fustige en 1910 cet accord "si défavorable aux intérêts américains, si méprisant de la souveraineté d'Haïti" qu'il ne saurait être autorisé par les États-Unis.

Le secrétaire d'État de l'époque, Philander Knox, invite alors à Washington plusieurs représentants de Wall Street pour les encourager à investir dans la banque nationale haïtienne. Quatre établissements américains, dont la National City Bank of New York, achètent une part importante des actions. Une banque allemande monte aussi au capital. La plus grosse part de l'actionnariat demeure toutefois à Paris.

Aucun Haïtien ne détient de participation majoritaire. Une fois de plus, la Banque Nationale de la République d'Haïti est entièrement aux mains de l'étranger.

"C'est la première fois dans l'histoire de nos relations avec les États-Unis que ceux-ci interviennent si ouvertement dans nos affaires", écrira l'historien haïtien Jean Coradin, ancien ambassadeur aux Nations Unies.

Peu de temps après sa création, la nouvelle Banque Nationale reproduit le schéma de sa prédécesseure : elle prélève des commissions sur les dépôts et les retraits du gouvernement et génère d'importants profits pour ses actionnaires à l'étranger.

La banque accorde aussi un nouveau prêt au gouvernement haïtien. Après déduction des commissions et des profits, Haïti reçoit environ 9 millions de dollars — mais doit rembourser la valeur nominale du prêt, soit près de 12,3 millions de dollars.

Les Haïtiens se demandent alors quels politiciens ont été soudoyés pour qu'un accord aussi néfaste puisse voir le jour. La puissance de la banque est telle qu'un président haïtien demande ouvertement si son pays n'a pas renoncé à son indépendance.

Quant aux actionnaires français, ils ont des raisons de s'inquiéter de la mainmise croissante des États-Unis. La prise d'intérêt des États-Unis dans la banque nationale est le début de la campagne américaine visant à évincer les Français d'Haïti. À la manœuvre, on trouve un homme en particulier.

L'or

Roger Leslie Farnham a été journaliste, puis lobbyiste, avant d'être recruté par la National City Bank en 1911.

Sa mission : promouvoir les intérêts de la banque à l'étranger. Haïti est une de ses premières escales. Il parcourt le pays sur des chevaux de selle qu'il a fait venir du Wyoming et devient vite la première source d'information du gouvernement américain sur Haïti.

Déjà connu à Washington pour avoir œuvré à convaincre le Congrès de choisir Panama pour la construction d'un canal, Farnham connaît bien les arcanes du département d'État. C'est un proche de William Jennings Bryan, secrétaire d'État sous le président Woodrow Wilson.

M. Bryan ne connaît pas grand-chose de la petite nation caribéenne. En 1912, il invite donc John H. Allen, dirigeant à la banque nationale haïtienne et futur vice-président de la National City Bank, à "lui dire tout ce qu'il faut connaître sur Haïti".

D'après une description de leur échange par M. Allen, M. Bryan est surpris par ce qu'il entend.

"Ma parole, imaginez ça ! Des Nègres qui parlent le français", s'étonne-t-il.

Bryan a beau avoir affiché une certaine hostilité envers Wall Street lors de campagnes électorales, déclarant qu'on "ne peut pas crucifier l'humanité sur une croix d'or", il se fie aux conseils de Farnham. Les deux hommes ont fait connaissance à Washington et s'écrivent des télégrammes et autres lettres confidentielles. Leur proximité est telle que M. Bryan se met à solliciter l'approbation de Farnham pour l'embauche de nouveaux collaborateurs au gouvernement.

Farnham profite de cet accès privilégié pour pousser à l'invasion d'Haïti au bénéfice des intérêts commerciaux américains, et agite le spectre d'une mainmise allemande pour s'assurer de l'oreille de Washington. L'emprise de la National City Bank sur Haïti est en pleine expansion et Wall Street se met à geler les fonds qu'elle détient à la banque nationale pour faire pression sur les dirigeants du pays.

Quelques mois plus tard, le département d'État adopte ce qu'il nomme le "Plan Farnham" qui prévoit la mainmise américaine sur les taxes haïtiennes s'appliquant aux importations et aux exportations, une source vitale de revenus pour le pays.

Les Américains ne sont encore qu'actionnaires minoritaires de la banque nationale, mais Farnham fera vite savoir au Congrès que la France est désormais trop accaparée par la Première Guerre mondiale pour diriger l'institution, de sorte que sa "gestion active émane de New York". Le département d'État élabore un traité basé sur le plan de Farnham, et charge ce dernier de le porter à Haïti.

Le traité fait bondir les députés haïtiens. Ils accusent leur ministre des Affaires Étrangères d'"œuvrer en vue de vendre le pays aux États-Unis" et vont jusqu'à lui porter des "coups violents" qui le forceront à fuir l'Assemblée Nationale "dans une excitation des plus sauvages", d'après un télégramme diplomatique américain.

La banque nationale sanctionne cet acte de défiance. Elle gèle certains avoirs, déstabilisant davantage un gouvernement haïtien déjà fragilisé par l'insécurité économique et politique du moment. Le pays connaît cinq présidents en l'espace de trois ans au gré de coups d'État dont certains sont financés par des négociants allemands de Port-au-Prince, selon des fonctionnaires américains de l'époque.

Les États-Unis finissent par user de la force. En décembre 1914, après une dernière consultation avec Farnham, le secrétaire d'État Bryan autorise l'opération des Marines qui se saisiront des 500 000 dollars en or.

Le gouvernement haïtien, scandalisé, qualifie l'opération de vol éhonté de fonds d'une banque centrale constituant une "atteinte flagrante à la souveraineté" d'une nation indépendante. Les États-Unis balaient l'accusation, expliquant n'avoir saisi cet or que pour protéger "des intérêts américains qui étaient gravement menacés".

D'après les historiens, les politiques et les financiers américains n'étaient pas forcément sur la même longueur d'onde. "Les relations entre Wall Street et Washington étaient compliquées", explique Peter James Hudson, professeur associé d'études et d'histoire afro-américaines à l'Université de Californie et auteur d'un ouvrage sur les agissements de Wall Street dans les Caraïbes. "Il y avait beaucoup de collusion, mais parfois des désaccords".

M. Bryan hésite parfois sur le rôle à jouer par les États-Unis en Haïti. S'il estime que le pays a besoin de la tutelle américaine, il est peu disposé à être instrumentalisé par Wall Street.

"Une intervention se justifierait sans doute, mais je n'aime pas l'idée d'intervenir par la force pour des motifs purement commerciaux", fait-il savoir au président Woodrow Wilson.

Farnham accentue cependant sa pression, allant jusqu'à la menace, d'après l'historien Hans Schmidt : si le gouvernement ne prend pas les mesures nécessaires pour protéger leurs intérêts, toutes les entreprises américaines présentes en Haïti quitteront le pays.

Brant finit par écrire au président Wilson qu'il est favorable à une invasion.

"Les intérêts américains sont disposés à rester sur place, dans l'objectif d'acquérir une participation majoritaire et que la banque devienne succursale de la banque américaine", assure-t-il. "Ils sont disposés à le faire à condition que ce gouvernement prenne toutes les mesures nécessaires pour assurer leur protection".

M. Lansing est, lui aussi, aveuglé de préjugés racistes. Il a notamment écrit que les populations Noires étaient "ingouvernables" et avaient "une tendance inhérente à revenir à la sauvagerie et à rejeter les chaînes de la civilisation qui irritent leur nature physique".

Sur bien des points, c'est le racisme qui structure l'occupation américaine. Beaucoup d'administrateurs nommés par les États-Unis sont originaires des États du sud et assument la vision du monde qui est la leur.

En 1919, John McIlhenny est nommé conseiller financier des États-Unis en Haïti avec autorité sur le budget du pays. Héritier de fortune de la sauce Tabasco en Lousiane, il a fait partie des "Rough Riders", le régiment de cavalerie du futur président Théodore Roosevelt, lors de la guerre hispano-américaine.

Lors d'un déjeuner officiel précédent sa nomination, M. McIlhenny ne peut détacher ses yeux d'un des ministres haïtiens. Il dira plus tard à Franklin D. Roosevelt, autre président américain, que "cet homme aurait pu être vendu 1 500 dollars aux enchères à la Nouvelle-Orléans en 1860, pour servir de géniteur".

Peu après le début de l'occupation, les Américains entreprennent la construction de routes pour relier l'arrière-pays montagneux d'Haïti à ses côtes. Pour le faire, ils ressuscitent la "corvée", une loi haïtienne de servage datant du 19ème siècle.

Selon cette loi, les citoyens peuvent être réquisitionnés quelques jours par an sur des chantiers publics à proximité de leur domicile, et en guise de paiement d'impôt. Mais les troupes américaines, assistées d'une police qu'ils forment et contrôlent, enlèvent les Haïtiens de force et les font travailler loin de chez eux sans rémunération. Les plus riches paient pour échapper au servage mais les citoyens pauvres, eux, sont pris au piège.



Un Américain pose entouré de corps de Haïtiens tués lors des combats contre les Marines américains en 1915. Credit...Getty Images

« Le triomphe du loup »

En juillet 1915, une foule ivre de colère traîne le président haïtien hors du consulat de France et l'assassine. C'est la crise politique que redoutait Wall Street, le gel des avoirs et la saisie de l'or ayant gravement fragilisé le gouvernement.

Le jour même, les troupes américaines envahissent le pays.

L'invasion suit un plan précis établi l'année précédente par la Navy, la marine de guerre américaine. Les troupes se saisissent du bureau présidentiel et des bureaux de douane haïtiens en charge des impôts sur les échanges extérieurs.

Les Américains mettent en place un gouvernement fantoche. À l'automne, Haïti signe un traité qui remet aux États-Unis le pouvoir sur ses finances. Les États-Unis envoient des fonctionnaires américains, appelés conseillers mais qui sont en réalité plus puissants que cela, qui auront la main sur la collecte des revenus et le dernier mot sur chaque dépense.

La loi martiale s'abat sur tout le pays. La presse indépendante est muselée et les journalistes emprisonnés.

Les Américains justifient l'invasion par le fait qu'Haïti était voué à tomber entre des mains européennes, plus particulièrement allemandes.

"Si les États-Unis n'avaient pas endossé cette responsabilité, une autre puissance l'aurait fait", dira plus tard le secrétaire d'État Robert Lansing, qui a succédé à Bryan un mois avant l'occupation.

Pour les Haïtiens, c'est un retour à l'esclavage. Ils se révoltent. Des paysans armés, les Cacos, fuient vers les montagnes d'où ils orchestrent une insurrection contre les forces américaines. Les travailleurs forcés qui parviennent à fuir viennent grossir leurs rangs.

Charlemagne Péralte, un chef Cacos, invoque le premier soulèvement d'Haïti contre la France pour appeler ses compatriotes à "jeter les envahisseurs à l'océan".

"L'occupation est une insulte à tous points de vue", peut-on lire sur une affiche placardée sur les murs de Port-au-Prince.

"Vive l'indépendance", proclame l'affiche. "À bas les Américains."

La réaction des États-Unis ne se fait pas attendre. Leurs soldats ligotent les travailleurs pour les empêcher de fuir. Quiconque tente d'échapper à la corvée est traité comme un déserteur, et beaucoup sont tués. En guise d'avertissement, les Américains assassinent Péralte et font circuler l'image de son corps ficelé à une porte, comme un crucifié.

Des rapports militaires de l'époque ayant fuité soulignent que le "meurtre systématique des autochtones dure depuis un certain temps", et a fait 3 250 victimes haïtiennes. Quand le Congrès américain ouvre enfin une enquête sur le sujet en 1921, l'armée

suite à la page(16)

Suite de la page (15)

américaine minimise à 2 250 le nombre d'Haïtiens tués durant l'occupation. Un chiffre sous-évalué, pour les dirigeants haïtiens. On dénombre aussi jusqu'à 16 victimes parmi les soldats américains.

"C'était un régime militaire sévère, le triomphe du loup", écrit en 1936 le journaliste et diplomate haïtien Antoine Bervin.

Les premières années de l'occupation voient peu de retombées économiques pour Haïti. Les conseillers américains nommés par le président des Etats-Unis prélèvent jusqu'à 5 % des revenus publics en salaires et frais divers. Il arrive que leur rémunération dépasse le budget réservé à la santé publique dans le pays, qui compte alors environ deux millions d'habitants.

En 1917, les États-Unis exigent de l'Assemblée Nationale d'Haïti qu'elle ratifie une nouvelle constitution permettant aux étrangers de posséder des terres. Depuis l'indépendance, la propriété foncière est proscrite aux étrangers, à la fois pour marquer la liberté des Haïtiens et pour se prémunir d'une invasion.

Comme les députés refusent, le Général Butler emploie ce qu'il appelle des "vraies méthodes de Marines". Les soldats américains font irruption dans l'Assemblée Nationale et dispersent les députés manu militari. Les Américains ont les mains libres pour faire passer une nouvelle constitution que Franklin D. Roosevelt assurera, lors d'une campagne électorale, avoir lui-même rédigée.

Des milliers d'hectares de terres sont loués par des entreprises américaines pour en faire des plantations. Les agriculteurs sont forcés de choisir entre servir de main d'œuvre bon marché chez eux ou émigrer vers les pays voisins dans l'espoir de meilleurs salaires. La Haitian-American Sugar Company se vante auprès de ses investisseurs de ne payer en Haïti que 20 cents par journée de travail, contre 1,75 dollars à Cuba.

Pour les femmes et les enfants, la paie est encore moindre — 10 cents par jour, selon l'historienne haïtienne Suzy Castor.

Les agriculteurs chassés de leurs terres partent pour Cuba et la République Dominicaine. C'est l'effet le plus durable de l'occupation américaine, selon certains historiens : l'émigration de masse d'Haïtiens vers d'autres pays des Amériques.

"C'est le legs principal", confirme Weibert Arthus, historien et ambassadeur d'Haïti au Canada.

Comme l'avait prévu le secrétaire d'État Bryan dans sa lettre au président Wilson avant l'invasion, Farnham ne se satisfait pas d'une simple portion de la banque nationale d'Haïti. Avec le concours du département d'État, il orchestre sa prise en main totale. Dès 1920, la National City Bank possèdera toutes les actions de la banque, d'une valeur de 1,4 million de dollars, et succède ainsi à la France comme puissance financière dominante en Haïti.

La banque nationale désormais à sa botte et l'armée américaine assurant la protection des intérêts américains, Farnham se comporte en envoyé spécial du gouvernement des Etats-Unis, allant jusqu'à se déplacer en navire de guerre américain, notent les historiens.

"La parole de M. Farnham supplante celle de tout autre sur l'île", constate James Weldon Johnson, secrétaire exécutif de la National Association for the Advancement of Colored People, une organisation américaine de défense des droits civiques, lors de sa visite sur Haïti en 1920.

Farnham ne cache pas non plus ses opinions au sujet d'Haïti et de son peuple.

"On peut apprendre à l'Haïtien à devenir un travailleur de qualité et efficace", explique-t-il aux sénateurs qui enquêtent sur l'occupation américaine. "Si les militaires le laissent tranquille, il est aussi paisible qu'un enfant et tout aussi inoffensif".

"De fait", continue-t-il, « *il n'y a aujourd'hui que des grands enfants* ».

« Haïti ne veut pas de ce prêt »

Cinq ans, les dirigeants américains pressent Haïti d'emprunter auprès de banques new-yorkaises pour régler ses dettes. Et pendant cinq ans, Haïti refuse. *« Haïti ne veut pas de ce prêt, Haïti n'a pas besoin de ce prêt »*, écrit Pierre Hudicourt, un avocat haïtien qui représente le pays lors de négociations sur la dette.

Les Haïtiens savent très bien qu'un nouveau prêt ne ferait que renforcer l'autorité des conseillers financiers américains qui dictent à distance l'avenir du pays. McIlhenny, l'héritier de l'empire Tabasco nommé conseiller financier, perçoit de confortables revenus haïtiens alors qu'il vit la plupart du temps sur sa plantation d'ananas en Louisiane. Et qu'il n'hésite pas, si des hauts responsables haïtiens lui tiennent tête, à suspendre leurs salaires.

En 1922, les États-Unis décident d'imposer un prêt de Wall Street. Lassés par la résistance des Haïtiens, ils installent à la présidence Louis Borno, un habile politicien favorable à l'occupation.

Borno est un admirateur de Mussolini qui aspire à un idéal fasciste de développement accéléré d'Haïti sous contrôle américain, d'après les historiens. Il a écrit notamment que l'invasion "nous est arrivée alors que nous étions au bord d'un gouffre sanglant, et nous a sauvés". Quelques semaines après sa nomination, il donne son feu vert à un prêt en provenance de New York.

C'est la National City Bank, propriétaire de la banque nationale d'Haïti par l'intermédiaire d'une filiale, qui émet ce premier prêt, non sans avoir obtenu au préalable la garantie que les États-Unis administreront les finances haïtiennes jusqu'à son remboursement. La banque finit ainsi par contrôler la quasi-totalité de la dette extérieure du pays.

Des Marines américains retranchés au Cap-Haïtien en 1915.Credit... Getty Image

Tout comme au 19e siècle, Haïti est souvent trop endetté pour investir au bénéfice de son propre peuple. Borno lui-même fait remarquer un jour aux pontes de la National City Bank à New York qu'Haïti rembourse plus rapidement sa dette que ne le font les États-Unis pour la leur.

Cette situation se prolongera même au-delà du krach boursier de 1929 et des ravages sur l'économie qui s'ensuivent. Les années d'austérité provoquent un mécontentement généralisé et le pays est fortement touché par la chute du cours du café dont il est très dépendant. Des manifestations éclatent contre les Américains et l'administration Borno qui leur est soumise.

Les étudiants s'insurgent contre le retrait des bourses. À Port-au-Prince, les douaniers prennent d'assaut leur lieu de travail pour exiger de meilleurs salaires. Dans la ville des Cayes, un millier de fermiers manifestent pour dénoncer leur conditions de vie à la limite du supportable. Un détachement de vingt Marines américains affronte la foule et fait une douzaine de morts. C'est ce qu'on appellera le massacre des Cayes.

Face à l'indignation internationale, les États-Unis se résignent à un retrait.

Les dernières troupes américaines quitteront Haïti cinq ans plus tard, en août 1934. Les États-Unis maintiendront encore 13 ans leur contrôle financier, jusqu'à ce qu'Haïti achève de rembourser ses dettes envers Wall Street.

La part de responsabilité des États-Unis dans l'instabilité chronique d'Haïti demeure une source d'âpres désaccords.

Pour certains historiens, ce sont les tout premiers paiements exigés par la France pour punir Haïti de son indépendance qui sont la cause du sous-développement du pays. Pour d'autres, ce sont plutôt les pratiques de détournement de fonds publics à des fins personnelles qui sont à blâmer. Beaucoup s'accordent à dire que l'envoi de ses revenus à l'étranger par Haïti pendant près de 130 ans a eu un effet irréversible, sapant dès ses débuts sa capacité à construire la nation.

"Cette succession de débâcles financières est, en partie, responsable de la situation dans laquelle nous nous trouvons actuellement", estime James Hudson, de l'Université de Californie, notant que l'occupation américaine fut un "coup psychique" qui a entravé l'indépendance d'Haïti pendant de longues années.

« *Je pense que c'est aussi déterminant que n'importe quel type de perte financière* », conclut-il.

New York Times 20 mai 2022

A suivre

Suite de la page (9)



Conditions in the National Penitentiary are horrific, with overcrowded cells and lack of water and sanitation

knowledge of prisoners' rights and access for prisoners seeking justice. It started with 80 police officers in four municipalities — Arcahaie, Croix des Bouquets, Carrefour, and Cornillon.

Trainer Camille Occius, coordinator at the Organization of Citizens for a New Haiti (OCNH), told local news outlets that he is aware the guards must play a role in improving conditions for prisoners. OCNH has provided technical support to 800 prisoners in those municipalities.

A UN report shows that cruel and inhumane treatment are commonly used as disciplinary measures in prisons in Haiti, even in youth correctional facilities. The report is based on visits to 12 prisons between January and March 2021.

Another Human rights organization in Haiti, *le Bureau des Droits Humains en Haïti*, or BDHH, is working closely with women's prisons. In those detention centers, women are sexually assaulted and often have difficulty accessing hygienic products, among many difficulties.

Suite de la page (9) Cryptocurrency in Haiti: The answer or a shiny object?

Key differences between mobile money and cryptocurrency: Mobile money exists within the legal currency of a country, whereas cryptocurrencies don't. Many cryptocurrencies facilitate anonymous transactions. Mobile money transactions, in contrast, are subject to customer identification per government regulations.

Economists wrote in a 2016 paper that M-Pesa lifted close to 200,000 households above the extreme poverty line. Users better withstood life events that impacted their finances, and they showed more occupational mobility — especially women — moving from agriculture to business.

Mobile money in Haiti and financial literacy

In 2010, in response to the success of the M-Pesa, the Bill & Melinda Gates Foundation launched the Haiti Mobile Money Initiative (HMMI) with $10 million after the earthquake. They implemented an operation initially with mobile phone networks Digicel and Voila, later acquired by Digicel.

The program incentivized creating and scaling mobile money services, grants to improve access to financial services through mobile money, and regulatory code from the Central Bank of Haiti, or BRH.

Initial results showed more than 800,000 mobile money users registered during the first two years. NGOs were among the first adopters of this new technology to disburse post-disaster cash payments. However, registered customers did not stay as active ones, leaving mobile money services underutilized.

Users didn't fully understand mobile money and how it worked. They were price sensitive. Though they were curious, they didn't trust the system.

In 2015, a follow-up study for HMMI found that more than 77% of the formal and informal merchants surveyed believed that viewing financial activities on their phone would help them run their business more effectively.

Final project reports showed that better education on the value of mobile money and its accessibility would have benefitted both users and merchants.

Mobile money continues to be used in Haiti via bank apps, cash remittances, and when NGOs want to disburse cash — but not with the enthusiasm envisioned by HMMI.









Brésil : Les travailleurs du pétrole manifestent pour leurs droits contre la politique de privatisation



La Fédération unique des travailleurs du pétrole (FUP) du Brésil a manifesté ce jeudi dans toutes les unités et le siège de l'entreprise Petrobras, après les attaques contre les travailleurs de l'entreprise par l'ensemble du gouvernement de Jair Bolsonaro et sa politique privée.

Dès sept heures du matin, le groupe syndical s'est mobilisé sur les bases de l'entreprise, d'Amazonas au Rio Grande do Sul ; selon les déclarations de la FUP, qui a également indiqué que les fédérations participeront au premier tableau unifié avec l'entreprise pour la présentation des orientations.

Le communiqué publié indiquait que «*l'initiative qui lance la campagne de revendications 2022 s'inscrit dans la recherche d'avancer dans la construction de l'unité entre les fédérations. Après la manifestation, une nouvelle réunion s'est tenue entre les dirigeants des fédérations à 16h00 heure locale pour discuter de la possibilité d'avancer à une table de négociation unique dans cette convention collective (CTC)* ».

La Fédération nationale des travailleurs du pétrole (FNP) a déclaré qu'elle promettait la plus grande grève du pétrole de l'histoire du Brésil si le gouvernement de Jair Bolsonaro présentait le projet de privatisation de Petrobras au Congrès.

« *Aux bases du FUP et du FNP dans tout le pays, des actes unifiés ont été tenus pour délivrer l'agenda revendicatif et contre les tentatives criminelles de privatiser Petrobras ! »*, ont précisé les organisations appelant à manifester.

De son côté, le coordinateur du FUP, Deyvid Bacelar, avait dénoncé le 31 mai que « *l'attaque contre la plus grande entreprise publique du pays se poursuivait. Le ministère des Mines vient de déposer une requête pour inclure Petrobras dans le Programme des sociétés d'investissement et lancer des études sur la privatisation de la société. C'est absurde* ! », a-t-il souligné.

Résumé latino-américain 3 juin 2022

Venezuela : Les travailleurs de Corpoelec Lara ont dénoncé la violation de leurs droits

Par Radio Fe Y Alegría

Mardi 31 mai dernier, les travailleurs de la Corporation nationale d'électricité (Corpoelec) de l'État de Lara, ont dénoncé la violation de leurs droits en tant que travailleurs publics. En outre, ils ont indiqué que le paiement des salaires est effectué par l'Office national du budget (Onapre) qui décide des budgets.

Comme le rapporte Oswaldo Mendoza, secrétaire général des ouvriers électriciens de Lara, cette "violation" de leurs droits a commencé avec l'ignorance de la convention collective "avec un décret inconstitutionnel" en 2018.

Mendoza a déclaré à Radio Fe y Alegría Noticias que ladite violation est maintenant aggravée parce que, selon lui, ils sont "soumis" à un "budget supposé" de l'Onapre, « *et il décide ce qu'il va payer chaque institution publique, aggravant la dévaluation salariale* ».





Protestation des travailleurs de la Corporation nationale d'électricité (Corpoelec)

Ils travaillent plus et gagnent moins

En outre, les travailleurs concernés ont allégué qu'ils ne sont plus rémunérés pour les "heures supplémentaires", comme prévu dans leurs contrats. En référence au non-paiement desdites "heures supplémentaires", les travailleurs concernés ont exprimé que le fait est injuste puisqu'ils travaillent régulièrement plus d'heures le week-end et la nuit pour tenter de résoudre des problèmes dans tout le système électrique de l'État de Lara. "Cela signifie gagner moins avec plus de travail", a déclaré le syndicaliste.

Selon Oswaldo Mendoza, la direction de Corpoelec dans l'Etat de Lara « *ne répond pas de ses travailleurs, ils ne donnent pas de réponses et ils ignorent l'organisation syndicale* ».

Ils sont licenciés sans juste motif

Il a souligné qu'à Corpoelec Lara, ils procédaient à des licenciements injustifiés sans procédures régulières. « *Il y a plus de 150 travailleurs qui ont été licenciés, ce qui a été la réduction la plus abyssale en deux ans de pandémie, et cette semaine cinq travailleurs ont été injustement licenciés sans payer leurs pensions* », a-t-il dénoncé.

Pour cette raison, Mendoza a indiqué qu'ils tiendront une assemblée pour "forcer" une table de travail, « *puisque nos travailleurs sont à la dérive. Nous épuisons les voies conciliatrices* ».

Il a averti que si les travailleurs ne sont pas écoutés et pris en charge, ils prévoient de s'organiser pour revendiquer leurs droits par des manifestations pacifiques.

Enfin, Mendoza a appelé l'inspection du travail à prendre ses responsabilités vis-à-vis des travailleurs, "*à reconnaître le syndicat Lara Electrical Workers*" et à tenir une table de travail entre eux, l'inspection du travail et les autorités de Corpoelec, pour apporter des réponses à cette situation.

Aporrea 1er Juin 2022

Journée de l'Afrique : Non à l'impérialisme français



Des manifestants sud-africains appellent la France à cesser de s'ingérer dans les affaires africaines et à quitter leur pays

Par G. Dunkel

A l'occasion de la Journée de l'Afrique, plusieurs centaines de militants de la gauche radicale sud-africaine se sont rassemblés le 25 mai devant l'ambassade de France à Pretoria pour dénoncer l'ingérence française sur le continent africain. C'est le premier événement de ce genre dans ce pays.

Des centaines de personnes portaient des pancartes rouges aux couleurs du parti avec des slogans anti-français : « *La France est responsable du génocide en Afrique* », « *L'Afrique de l'Ouest n'est pas une colonie française* », « *La richesse de la France sur le dos des Africains* », et même « *La France dehors* ». Sous le thème de la lutte contre l'impérialisme occidental, la marche avait la France pour cible principale.

« *Economic Freedom Fighters* » (EFF), un parti politique anti-impérialiste sud-africain, a organisé la marche. Et le chef du parti Julius Malema a exhorté la France à sortir des affaires économiques, politiques, culturelles et militaires du continent : « *Le colonialisme français sur le continent africain continue d'être la forme de colonialisme la plus brutale, la plus cruelle et la plus diabolique du continent africain, a-t-il dit. Nous, en tant que génération de combattants de la liberté, rejetons et condamnons le fait que des décennies après la déclaration de la soi-disant indépendance des anciens territoires colonisés, les colonisateurs continuent à entretenir une relation coloniale et néocoloniale avec les pays africains censés être exempts de contrôle colonial* ».



Marche des Sud-Africains contre l'impérialisme français, 25 mai

Workers World 3 juin 2022

NYPD se débarrasse du Forum populaire

Ce qui suit est un communiqué de presse du People's Forum, qui a été attaqué par l'extrême droite, activée par la police de New York, le 3 juin.

Depuis notre création en 2018, notre espace, The People's Forum (TPF), a été la cible de multiples attaques de l'extrême droite tant sur les réseaux sociaux que dans nos locaux. Nous avons réussi à défendre notre espace, qui fonctionne sur des valeurs et des principes de justice sociale et de pouvoir populaire. Plus récemment, une coalition d'anti-vaccins, d'anticommunistes cubains et vénézuéliens et d'autres réactionnaires d'extrême droite ont intensifié leurs attaques contre le TPF. Aujourd'hui, plus d'une douzaine d'agents du département de police de New York (NYPD) sont entrés dans le TPF, sans y être invités, et ont assuré la sécurité de l'extrême droite qui a mené une attaque illégale contre notre espace.

Nous sommes ancrés et fiers d'organiser notre propre sécurité et de nous coordonner avec d'autres organisations pour nous défendre et nous protéger mutuellement. Aujourd'hui, alors que de nombreux membres du personnel et des dirigeants du TPF sont à Los Angeles pour construire le Sommet du peuple pour la démocratie, cette coalition d'extrême droite a tenté d'occuper avec force notre espace dans le cadre d'une stratégie plus large contre la politique et la mission du TPF. Le NYPD a facilité la tentative d'occupation en nous empêchant objectivement d'éjecter ces réactionnaires d'extrême droite. Ils ont permis à la tentative d'occupation de se poursuivre pendant plus d'une heure, tandis que notre personnel et nos invités ont été agressés physiquement et verbalement harcelés, et des anti-vaxx ont vandalisé notre espace.

Aujourd'hui, cette coalition d'extrême droite a été chassée de l'espace par la position ferme et la résistance du personnel du TPF et de ses camarades qui protégeaient l'espace. Soyez assurés que nous continuerons à élever nos valeurs socialistes et à être un espace accueillant pour les travailleurs et tous ceux qui veulent transformer la société pour le mieux.

Workers World 4 juin 2022



Le NYPD et les forces de droite occupent le local du People's Forum, le 3 juin

Classified Directory

Tel: 718-421-0162
editor@haitiliberte.com

Post CLASSIFIED ADS online for FREE at Haitiliberte.com

AUTO DONATIONS

Wheels For Wishes benefiting Make-A-Wish® Northeast New York. Your Car Donations Matter NOW More Than Ever! Free Vehicle Pick Up ANYWHERE. We Accept Most Vehicles Running or Not. 100% Tax Deductible. Minimal To No Human Contact. Call: (877) 798-9474. Car Donation Foundation d/b/a Wheels For Wishes. www.wheelsforwishes.org.

AUTO DONATIONS

Drive Out Breast Cancer: Donate a car today! The benefits of donating your car or boat: Fast Free Pickup - 24hr Response Tax Deduction - Easy To Do! Call 24/7: 855-905-4755

EDUCATION

Mega Institution Mixte. Mission d'Education pour les générations de l'Avenir. Lilavois 53, Plaine du Cul de Sac, Haiti. Ecole Primaire et Bilingue. Fondateur : Jean L. Vallon, M.S. EDU, Tel : (011509) 3813-1107. Email : levallon@aol.com, vjeanlesly@yahoo.com

EDUCATION / CAREER TRAINING

COMPUTER & IT TRAINING PROGRAM! Train ONLINE to get the skills to become a Computer & Help Desk Professional now! Now offering a $10,000 scholarship for qualified applicants. Call CTI for details! (844) 947-0192 (M-F 8am-6pm ET)

FINANCE

ARE YOU BEHIND $10k OR MORE ON YOUR TAXES? Stop wage & bank levies, liens & audits, unfiled tax returns, payroll issues, & resolve tax debt FAST. Call 888-869-5361 (Hours: Mon-Fri 7am-5pm PST)

HEALTH

ATTENTION VIAGRA USERS: Generic 100mg blue pills or generic 20mg yellow pills. Get 45 plus 5 free $99 + S/H. Call Today. 877-707-5523

HELP WANTED

Haïti Liberté is looking to hire a Wordpress specialist (or someone willing to be trained) with a working knowledge of French, Kreyòl, and English and a sense of design to help with the regular update and maintenance of its website. Send résumés to: editor@haitiliberte.com; or call 718-421-0162

HELP WANTED

Driver with a vehicle needed for Wednesday newspaper deliveries. Routes available in New York & Miami. Call 718-421-0162.

HELP WANTED

Up to $19.09 NYC, $18 L.I., $14.50 Upstate NY! If you need care from your relative, friend/ neighbor and you have Medicaid, they may be eligible to start taking care of you as personal assistant under NYS Medicaid CDPA Program. No Certificates needed. 347-713-3553

HELP WANTED

HOTEL CLEANING NYC-











PAR CES MOTIFS

Le tribunal, après examen sur les conclusions du Ministère public, maintient le défaut octroyé contre Herby PIERRE à l'audience précitée pour le profit déclare fondée la dite action ; Admet en conséquence le divorce de Clarine CHAVANNES d'avec Herby PIERRE, pour injures graves et Publiques. Prononce la dissolution des liens matrimoniaux ayant existé entre lesdits époux ; Ordonne à l'officier de l'état civil de Cavaillon de transcrire sur les registres à ce destinés le dispositif du jugement dont un extrait sera publié dans l'un des quotidiens s'éditant à la Capitale sous peine de dommages intérêts envers les tiers s'il y échet, compense les dépens

Ainsi jugé et prononcé par nous, Emmanuel ZEPHYR, Juge en audience civile, ordinaire et Publique en date du Trente Avril deux mille vingt, en présence de Vanna MANE, Substitut commissaire avec l'assistance du Greffier Jean Claude NOVEMBRE

Il est ordonné.... etc....

En foi de quoi.... etc...

Me Robert RENOUS

Officier d'état civil de Cavaillon

PAR CES MOTIFS

Le Tribunal après en avoir délibéré au vœu de la loi, sur la réquisition conforme du Ministère Public, accueille l'action du sieur Horacius FRANÇOIS Jr contre son épouse la dame Wildgane CHARLOT ; maintient le défaut octroyé à l'audience du mercredi cinq (05) mai deux mille vingt et un (2021) contre l'assignée. Au fond, admet le divorce des époux Horacius FRANÇOIS Jr, la femme née Wildgane CHARLOT ; prononce la dissolution des liens matrimoniaux ayant existé entre plesdits époux aux torts de l'épouse pour injures graves et publiques et abandon du toit conjugal ; Ordonne à l'officier de l'état civil des Cayes-Jacmel de transcrire dans les registres à ce destinés le dispositif dudit jugement dont un extrait sera publié dans l'un des quotidiens s'éditant à la Capitale sous peine de dommages intérêts envers les tiers ; commet l'huissier Antonio CANGE pour la signification de la présente décision ; compense les dépens vu la qualité des parties, ce, conformément aux dispositions des articles 64,69,287,288,et 284, du CPC ainsi que celles de l'article 1èr du décret du 08 octobre 1982 et des articles 198 et 217 du code civil.

Ainsi jugé et prononcé par nous, Magistrat Wando SAINT-VILLIR, Doyen Juge en audience ordinaire et publique du mercredi vingt-trois (23) Juin deux mille vingt et un (2021) , en présence de Tatiana Bernard TOUSSAINT, Substitut commissaire du gouvernement de ce ressort et avec l'assistance de Me Pélège Charles FONTUS Greffière du siège

Il est ordonné.... etc.....

En foi de quoi.... etc....

PAR CES MOTIFS

Le Tribunal après en avoir délibéré conformément à la loi et sur les conclusions conformes du Ministère public accueille l'action en divorce intentée par la dame Sandy Camille FIGARO pour être régulière en la forme, en se déclarant compétent, maintient le défaut accordé à l'audience du quinze (15) Juin deux mille dix-huit contre le sieur Hans-Elie LEGAGNEUR pour défaut de comparaître et quand au fond admet et prononce la dissolution des liens matrimoniaux existant entre le sieur Hans-Elie LEGAGNEUR et de la dame Sandy Camille FIGARO pour injures graves et Publiques ; Ordonne qu'un extrait du dispositif dudit jugement soit, à la diligence du requérant, transcrit sur les registres à ce destinés de l'officier de l'état civil de la Section sud de Port-au-Prince après que toutes les formalités légales auront été remplies. Compense les dépens en raison de la qualité des parties. Commet enfin l'huissier du siège Vilneret Gabriel pour la signification de ce Jugement.

Ainsi jugé et prononcé par nous, Me Widner THEANO, juge en audience publique et civile en ses attributions de divorce, ce vendredi vingt quatre (24) août deux mille dix-huit, en présence de Me Québex JEAN, faisant office du Ministère public, avec l'assistance du sieur Josep Jean Josué, notre Greffier

Il est Ordonné... etc....

En foi de quoi.....etc....

PAR CES MOTIFS

Le Tribunal, après examen sur les conclusions du Ministère public ; maintient le défaut octroyé contre la défenderesse à l'audience précitée, pour le profit déclare fondée la dite action, admet en conséquence le divorce du sieur Ralph Foodens JEAN FRANÇOIS d'avec son épouse Stephanie YSMAT , pour incompatibilités de caractères, aux torts de l'épouse; prononce la dissolution des liens matrimoniaux existant entre lesdits époux ; Ordonne à l'officier de l'état civil de la Section sud de Port-au-Prince de transcrire dans les registres à ce destinés, le dispositif du présent jugement dont un extrait sera inséré dans l'un des quotidiens s'éditant à la Capitale sous peine de dommages intérêts envers les tiers s'il y échet ; Commet l'huissier Canal GABRIEL de ce siège pour la signification de ce jugement

Ainsi jugé et prononcé par nous, Me. Nelson CILIUS, Juge à l'audience civile, ordinaire et publique en date du vingt trois août deux mille vingt et un, en présence de Me. Jean Rolex MEROVE, Substitut commissaire du gouvernement de ce ressort et avec l'assistance du Greffier Me. Mozart TASSY

Il est Ordonné.. etc....

En foi de quoi....etc....

Me Ingrid Karline WOOLLEY Officier d'état civil

PAR CES MOTIFS

Après examen et sur les conclusions du Ministère public, le Tribunal au vœu de la loi, maintient le défaut requis et octroyé à l'audience contre le défendeur pour faute de comparaître ; pour le profit, accueille l'action de la demanderesse, la dame Benette MITAL, vu que cette demande est juste et fondée ; admet le divorce des époux Jose Domingos Vieira l'épouse née Benette MITAL, aux torts exclusifs de l'époux ; prononce la dissolution des liens matrimoniaux ayant existé entre eux ; Ordonne à l'officier de l'état civil compétent de transcrire sur les registres à ce destinés, le dispositif du présent jugement; dit qu'un extrait sera publié dans un quotidien de la Capitale sous peine de dommages intérêts envers les tiers s'il y échet ; Commet le sieur Jean Fruisner Monice l'huissier du tribunal pour la signification du présent jugement ; compense les dépens en raison de la qualité des parties

Ainsi jugé et prononcé par nous, Me Fritzner DUCLAIR, doyen du Tribunal de première instance de Petit Goâve en audience publique et civile de divorce ce jourd'hui vingt cinq Octobre deux mille vingt et un en présence de Me Erick Pierre PAUL, Substitut du Commissaire de ce ressort avec l'assistance de Christophe BONBON, Greffier du siège

Il est Ordonné... etc....

En foi de quoi.....etc.....

PAR CES MOTIFS

Le Tribunal après avoir délibéré au vœu de la loi et sur les conclusions conformes du Ministère public, maintient le défaut octroyé contre le défendeur à l'audience précitée, pour le profit déclare fondée ladite action en la forme déjà contre la dame Christiane EDOUARD. Au fond admet le divorce du sieur Ricardo BRICE, d'avec son épouse née Christiane EDOUARD pour injures graves et publiques aux torts de l'épouse. Dit qu'une copie du dispositif du présent jugement certifié conforme par le Greffier du Tribunal de première instance des Cayes sera signifié après que le jugement aura acquis l'autorité de la chose souverainement jugée à l'officier de l'état civil de la Commune de Maniche au fin de sa transcription dans les registres tenus à cet effet. Dit qu'un extrait du jugement sera publié dans l'un des quotidiens s'éditant à la Capitale. Commet l'huissier Louis Sonel LAURENT pour la signification du jugement ; Compense les dépens

Donné de nous, Me. Gerôme dite Faugas , Juge ,en audience civile, ordinaire et publiques du dix sept juin deux mille vingt , en présence de Me. Joubert Joseph AMAZAN, Substitut du commissaire du gouvernement de ce ressort et avec l'assistance du sieur Pierre CASSEUS, Greffier du siège

Il est ordonné. ..etc. ..

En foi de quoi....etc. . . .

PAR CES MOTIFS

Le Tribunal, après examen sur les conclusions du Ministère public, maintient le défaut octroyé contre son épouse à l'audience précitée; pour le profit déclare fondée ladite action. Admet en conséquence, le divorce de Mr CASTOR DESAMOURS d'avec son épouse née CLAUTIDE BLANC, pour injures graves et Publiques aux torts de l'épouse ; Prononce en conséquence la dissolution des liens matrimoniaux, ayant existé entre les dits époux ; Ordonne à l'officier de l'état civil de la Commune de Cavaillon de transcrire sur les registres à ce destinés, le dispositif du présent jugement dont un extrait sera inséré dans l'un des quotidiens s'éditant à la Capitale sous peine de dommages intérêts envers les tiers s'il y échet ; Compense les dépens

Ainsi jugé et prononcé, Me. Emmanuel ZEPHYR, et Publique en date du dix neuf juillet deux mille dix-huit, en présence de Me Vanna MANE, Substitut du Commissaire du gouvernement de ce ressort, avec l'assistance du Greffier Jean Claude NOVEMBRE

Il est Ordonné... etc....

En foi de quoi... etc.....

ROBERT RENOUS officier de l'état civil

PAR CES MOTIFS

Le Tribunal, après examen sur les conclusions du Ministère public, maintient le défaut octroyé contre la dame Rose Merline JOSEPH à l'audience précitée, pour le profit déclare fondée la dite action ; Admet en conséquence le divorce du sieur Milher SIDNEY d'avec son épouse Rose Merline JOSEPH pour abandon du toit Marital. Prononce la dissolution des liens matrimoniaux ayant existé entre lesdits époux ; Ordonne à l'officier de l'état civil de Port-de Paix de transcrire sur les registres à ce destinés, le dispositif du présent jugement dont un extrait sera inséré dans l'un des quotidiens s'éditant à la Capitale sous peine de dommages intérêts envers les tiers ; s'il y échet Commet l'huissier Mr Lucvens ROMONDT de ce siège, pour la signification de ce jugement. Compense les dépens

Ainsi jugé et prononcé par nous, Me Onodieu LOUIS, av. Doyen du Tribunal civil de première instance en date du lundi dix Mars deux mille Quatorze en présence de Me Gilbert Saintel, Substitut du commissaire du gouvernement de ce ressort, avec l'assistance du Greffier Me Staline Delvarice

Il est Ordonné.... etc...

En foi de quoi...etc.....

PAR CES MOTIFS

Le Tribunal, après examen, sur les conclusions du Ministère public, maintient le défaut octroyé contre la partie défenderesse à l'audience précitée, pour le profit déclare fondée la dite action ; admet en conséquence le divorce de la dame Valcus JN PHILIPPE d'avec son époux Jean Elise NOËL pour injures graves et Publiques. Prononce la dissolution des liens matrimoniaux ayant existé entre lesdits époux ; Ordonne à l'officier de l'état civil de la Commune de Cavaillon de transcrire sur les registres, à ce, destinés, le dispositif du présent Jugement dont un extrait sera inséré dans l'un des quotidiens s'éditant à la Capitale sous peine de dommages intérêts envers les tiers s'il y échet. Compense les dépens

Ainsi jugé et prononcé par nous, Me Jean Emmanuel ZEPHYR, Juge en audience civile et Publique en date du douze Mars deux mille Vingt, en présence de Me Vanna MANE, Substitut du Commissaire du gouvernement de ce ressort avec l'assistance du Greffier Jean Claude NOVEMBRE

Il est Ordonné....etc....

En foi de quoi.... etc.....

PAR CES MOTIFS

Le Tribunal après examen, sur les conclusions du Ministère public, maintient le défaut octroyé contre le défendeur à l'audience précitée pour le profit déclare fondée ladite action ; Admet en conséquence le divorce de Aline PLAISIMÉ d'avec Hercharde Dikens DORISMOND pour injures graves et Publiques. Prononce en conséquence la dissolution des liens matrimoniaux ayant existé entre lesdits époux ; Ordonne à l'officier de l'état civil de Cavaillon de transcrire sur les registres à ce destinés, le dispositif du présent jugement dont un extrait sera publié dans l'un des Journaux s'éditant à la Capitale sous peine de dommage intérêts envers les tiers s'il y échet ; Compense les dépens

Ainsi jugé et prononcé par nous ; Me Emmanuel ZEPHYR , Av, Juge en audience civile, Ordinaire et Publique en date du Quinze Avril deux mille vingt deux, en présence de Me Vanna MANE, Substitut commissaire, avec l'assistance du Greffier Jean Claude NOVEMBRE

Il est Ordonné.... etc....

En foi de quoi....etc....

Me Robert RENOUS, officier d'état civil de Cavaillon

PAR CES MOTIFS

Le Tribunal après avoir délibéré conformément à la loi accueille favorable l'action de la partie demanderesse Jolius Riffin comme étant juste et fondée ; Maintient le défaut contre les nommés suscités Sonia Joseph et Glerdo dit Kareman à l'audience condamner les cités à réparer la partie demanderesse pour les préjudices subis et de condamner en conséquence à vingt mille gourdes aux fins et dépens de la procédure, Commet l'huissier Jean Huguens Dassaint pour la signification de ce jugement par défaut

Ainsi jugé et prononcé par nous, Me ALTENOR Junior, à l'audience civile possession au Tribunal de Paix de L'Ans-à-Galet , assisté du citoyen Amilka BLANC, Greffier assermenté du Tribunal en date du deux (02) décembre deux mille Vingt et un (2021)

Il est ordonné....etc..... En foi de quoi..... etc...

Me Junior ALTENOR Juge de Paix

Amilka BLANC, Greffier

PAR CES MOTIFS

Le Tribunal après examen et sur les conclusions du Ministère public entendu, maintient le défaut octroyé contre la défenderesse à l'audience précitée, pour le profit déclare fondée la dite action ; admet en conséquence le divorce du sieur Roger ANGERVILLE d'avec son épouse née Anne Marie ULYSSE, pour injures graves et aux torts de l'épouse ; Prononce la dissolution des liens matrimoniaux existant entre les dits époux ; Ordonne à l'officier de l'état civil de Liancourt de transcrire dans les registres à ce destinés, le dispositif du présent Jugement dont un extrait sera inséré dans l'un des quotidiens s'éditant à la Capitale sous peine de dommages intérêts envers les tiers s'il y échet ; Commet l'huissier Wilkenson ALTIME, de ce Tribunal pour la signification de ce jugement.

Ainsi jugé et prononcé par nous, Me. Gabnel FRANÇOIS, Juge en audience civile Ordinaire et Publique du Vingt-huit Mai deux mille Vingt, en présence de Me. Grand Pierre ESTIME, Substitut du Commissaire du gouvernement de ce ressort, avec l'assistance du Greffier Pascal TOUSSAINT

Il est Ordonné.... etc....

En foi de quoi....etc....

Jeannot Lunzincourt, officier de l'état civil

QUEENS- WHITE PLAINS. T&L Cleaning is looking for Housekeeping Staff for various Hotels. Room Attendants, Laundry Attendants, House-persons and Supervisors. Apply on-line at: tlcleaningservices.com/apply or call 1-800-610-4770





HELP WANTED

ANTICIPATED OPENINGS - Monticello Central School World Language/Spanish Teacher (MS) Special Education Biology Teacher (7-12) Special Education ELA Teacher (7-12) Teaching Assistant (Elem) NYS Certification Required Please apply online by June 9 at https://monticelloschools.tedk12.com/hire EOE

HOME IMPROVEMENT

BATH & SHOWER UPDATES in as little as ONE DAY! Affordable prices - No payments for 18 months! Lifetime warranty & professional installs. Senior & Military Discounts available. Call: 866-393-3636

HOME IMPROVEMENT

The Generac PWRcell, a solar plus battery storage system. SAVE money, reduce your reliance on the grid, prepare for power outages and power your home. Full installation services available. $0 Down Financing Option. Request a FREE, no obligation, quote today. Call 1-888-871-0194

MISCELLANEOUS

BEST SATELLITE TV with 2 Year Price Guarantee! $59.99/mo with 190 channels and 3 months free premium movie channels! Free next day installation! Call 888-508-5313

MISCELLANEOUS

DIRECTV for $79.99/mo for 12 months with CHOICE Package. Watch your favorite live sports, news & entertainment anywhere. First 3 months of HBO Max, Cinemax, Showtime, Starz and Epix included! Directv is #1 in Customer Satisfaction (JD Power & Assoc.) Some restrictions apply. Call 1-888-534-6918

MISCELLANEOUS

Eliminate gutter cleaning forever! LeafFilter, the most advanced debris-blocking gutter protection. Schedule a FREE LeafFilter estimate today. 15% off and 0% financing for those who qualify. PLUS Senior & Military Discounts. Call 1-877-763-2379

TV INTERNET PHONE

DISH TV $64.99 For 190 Channels + $14.95 High Speed Internet. Free Installation, Smart HD DVR Included, Free Voice Remote. Some restrictions apply. Promo Expires 1/21/23. 1-866-595-6967

VACATION RENTALS

OCEAN CITY, MARYLAND. Best selection of full/partial week rentals. Holiday Real Estate, Inc: 1-800-638-2102 Online reservations: www.holidayoc.com. Mention code "Beach11Bound" for a $25 gift card mailed with your FREE Brochure. Expires 2022-08-01




Debloke Dwa
w pou w jwenn
swen Sante Avan
W Malad
Nan NYC, ou gen dwa pou w benefisye bon swen sante pou ti kal kòb oswa gratis.
NYC Health + Hospitals ka ede w rete an sante kenpòt estati w antanke imigran oswa kapasite w pou w peye. Pwofesyonèl sante nou an pale lang ou an. Lopital ak sant sante nou yo sèvi kominote w la.
Enskri nan NYC Care epi debloke dwa w pou w jwenn swen sante ak diyite epi respè.
1-646-NYC-CARE
NYC HEALTH+ HOSPITALS
NYC CARE
nyccare.nyc